



---

RENTES GENEVOISES

# RAPPORT ANNUEL 2016

---

Près de 170 ans d'existence ne se construisent pas sur de simples promesses. Les quatre valeurs fortes de l'Etablissement – Sécurité, Contemporanéité, Anticipation, Pérennité – associées à notre savoir-faire et à l'esprit mutualiste qui nous anime sont les garants de la confiance que nos assurées et nos assurés placent dans les Rentes Genevoises.

Nous leur rendons hommage en images par une série de portraits du photographe Alan Humerose.

---



« Un accueil personnalisé  
et chaleureux  
dans un établissement  
à taille humaine. »

Jean-Marc F., 65 ans, client  
des Rentes Genevoises depuis 1 an



**«Ma maman est aux Rentes  
Genevoises depuis 19 ans et c'est  
elle qui m'a conseillée d'en faire  
partie. J'ai suivi ses conseils et je suis  
pleinement satisfaite de mon choix.»**

Alison M., 23 ans, cliente  
des Rentes Genevoises depuis 2 mois

# SOMMAIRE

---

<b>04</b>	<b>Triptyque de la prévoyance</b> Paul H. Dembinski – Nicole Beiner – Pierre Zumwald
<b>11</b>	<b>Profil des Rentes Genevoises</b>
<b>14</b>	<b>Gouvernement d'entreprise</b>
<b>23</b>	<b>Ressources humaines</b>
<b>27</b>	<b>Responsabilité sociale d'entreprise et développement durable</b>
<b>28</b>	<b>Marché</b>
<b>37</b>	<b>Finances</b>
<b>38</b>	<b>Comptes 2016</b>
<b>52</b>	<b>Notes</b>
<b>82</b>	<b>Rapport de l'organe de révision</b>

## UNE STRATÉGIE AXÉE SUR LE LONG TERME...

---



4

Chères assurées, chers assurés, chères collaboratrices et chers collaborateurs, chers partenaires et chers amis des Rentes Genevoises,

Les chiffres au 31 décembre 2016 sont en progression avec un bilan de 1.95 milliard de francs, un chiffre d'affaires de près de 220 millions de francs, plus de 16 000 assurés et une rentabilité plus qu'honorable. Il est réjouissant de constater qu'année après année de nouveaux clients font confiance aux Rentes Genevoises.

La conduite de l'Etablissement repose – aujourd'hui comme hier – sur une vision à long terme, étant entendu que, depuis l'éclatement de la crise financière en 2007, l'environnement est nettement moins prévisible. Le Conseil d'administration a la conviction que c'est seulement avec une perspective de long terme que nous pouvons aider les assurées et les assurés, qu'ils soient en phase d'épargne ou déjà en phase de rente, à envisager sereinement leur prévoyance.

Le premier élément de cette vision est d'éviter de faire des promesses excessives qui, à terme, pourraient affaiblir l'Etablissement. Pour cela, nous procédons à un examen régulier des tarifs et des conditions. Le deuxième élément est le renforcement des réserves chaque fois que cela est possible. Cette politique se traduit par un degré de couverture moyen de l'ordre de 110 % depuis près de 20 ans et de 112.8 % au 31 décembre 2016. Le troisième élément consiste à se rapprocher autant que possible de l'économie réelle, y compris de l'immobilier – si les conditions de marché le permettent – par une politique de placement adaptée. Nous explorons en permanence les voies possibles pour atteindre cet objectif et réaliser ainsi la meilleure convergence entre nos besoins de rendement financier et les résultats escomptés des projets financés de l'économie réelle. Les résultats sont – cette année – au rendez-vous. En effet, avec un rendement de

3.4 %, l'Etablissement a pu doter les réserves et les provisions et verser une participation aux excédents pour les contrats qui le prévoient.

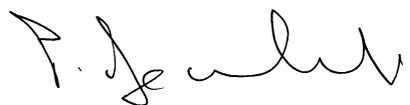
Les choix stratégiques restent sans effet si les instruments de gestion interne ne sont pas adaptés en permanence. Ainsi en 2016, le Conseil d'administration a travaillé, en étroite collaboration avec la Direction financière de l'Etablissement, à renforcer les outils en matière de placement et à mettre au point la nouvelle version des documents et procédures internes touchant à la Politique d'investissement ainsi qu'à la Stratégie financière. Cela nous a conduits à faire auditer, en toute indépendance, nos outils de planification par Ernst & Young, avec pour résultat un bilan positif.

Les Rentes Genevoises sont tributaires du cadre légal cantonal. La proximité qui en résulte permet un dialogue avec l'Autorité de surveillance – le Conseil d'Etat du canton de Genève – et une collaboration sur des sujets clés ayant trait au long terme. Pour renforcer leur capacité à aborder de manière proactive les nombreuses évolutions législatives, les Rentes Genevoises ont mis en place une veille légale et stratégique automatisée. Le Conseil d'Etat, qui est le garant d'une surveillance prudentielle, met en œuvre un ensemble de dispositifs en vue de maintenir la stabilité de l'Etablissement. Plusieurs éléments concourent à cette stabilité, dont la garantie de l'Etat, octroyée en 1933 déjà et qui, grâce à une gestion rigoureuse, n'a jamais été activée. Pour celle-ci, les Rentes Genevoises ont payé 1.24 million de francs en 2016.

Au-delà des processus et des outils, il y a les femmes et les hommes qui s'investissent au quotidien et mettent leur savoir et leurs compétences de haut niveau au service des clientes et des clients des Rentes Genevoises. J'ai ainsi eu le plaisir d'accueillir au sein du Conseil d'administration au début de 2016 M. Eric Breval en sa qualité de membre nommé par le Conseil d'Etat. M. Breval est le directeur de

Compenswiss, le Fonds de compensation de l'AVS qui gère une fortune de plus de 33 milliards de francs. Le Conseil d'administration et la Direction des Rentes Genevoises ont d'ores et déjà pu apprécier son expérience de la finance mais également de la prévoyance qu'il n'hésite pas à mettre au service de l'Etablissement. Je tiens également à remercier les collaboratrices et les collaborateurs, les cadres et les membres de la Direction qui tissent le développement à long terme des Rentes Genevoises ainsi que mes collègues du Conseil d'administration qui s'engagent avec professionnalisme, conviction et souvent passion pour la tâche qui leur a été confiée. Je remercie également toutes les assurées et tous les assurés des Rentes Genevoises ainsi que nos partenaires pour la confiance qu'ils nous témoignent. Elle nous honore, nous motive et nous pousse tous les jours à aller de l'avant. Je ne saurais terminer ces lignes sans remercier notre Ministre de tutelle, M. le Conseiller d'Etat Serge Dal Busco, pour la qualité de nos rapports et de nos échanges, et, par son intermédiaire, le Conseil d'Etat.

5



**Paul H. Dembinski**  
Président du Conseil d'administration

## ... AU PROFIT DES ASSURÉES ET DES ASSURÉS...

---



6

Etre une des deux représentants des assurées et des assurés au sein du Conseil d'administration est une fonction certes passionnante mais également lourde de responsabilités : elle symbolise à elle seule l'esprit de mutualité voulu par le législateur.

Dans un environnement exigeant, il est important d'équilibrer les besoins à court et long terme des assurés, de ne pas privilégier une catégorie de rentiers par rapport à une autre, de ne pas hypothéquer l'avenir des Rentes Genevoises avec une stratégie inadéquate ou une prise de risque trop élevée. C'est pourquoi les deux représentants des assurées et assurés sont actifs dans les séances du Conseil d'administration, du Bureau du Conseil d'administration et des principales commissions, notamment celle qui traite des placements et celle qui traite des tarifs.

Toutes les décisions sont prises dans l'intérêt de tous les assurées et assurés des Rentes Genevoises, soit plus de 16 000 clients, afin de leur garantir que le patrimoine confié à l'Etablissement est et sera géré de manière professionnelle, conformément aux engagements pris, et permettra de leur verser la rente promise, même dans plusieurs décennies.

Dans une période où de nombreux acteurs de la prévoyance cherchent à transférer les risques sur leurs assurés, il est important que des institutions comme les Rentes Genevoises existent et puissent exister de manière pérenne. Il en va ainsi de la sécurité qu'un Etat peut apporter à ses citoyennes et citoyens en leur offrant la possibilité de se constituer une prévoyance sûre.

Même si les marchés financiers ne permettent plus d'obtenir des rendements élevés comme il y a encore une quinzaine d'années, la nécessité pour chacun de se constituer une prévoyance solide demeure. Elle est même d'autant plus importante aujourd'hui.

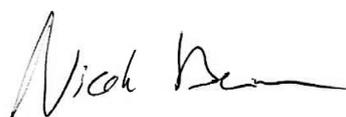
Financer un 3<sup>e</sup> pilier avec la certitude que l'ensemble des produits dégagés, exercice après exercice, sont portés au crédit des assurées et des assurés et que les provisions sont suffisantes pour absorber des chocs financiers violents sans porter atteinte aux avoirs des clients est un privilège que peu de cantons ont, mais que beaucoup envient. En effet, seuls Genève, Vaud et Neuchâtel disposent d'une assurance cantonale de prévoyance. Ces établissements totalisent plus de 400 années d'expérience au profit de leurs assurées et assurés.

Même si les Rentes Genevoises affichent une bonne santé, et les chiffres l'attestent, de nombreux défis attendent l'Etablissement ces prochaines années, notamment sur le plan législatif. Au niveau international, l'échange automatique des renseignements (EAR) a été mis en place et déploiera ses effets dès l'exercice 2017. Le succès commercial des Rentes Genevoises, qui est le reflet d'une réponse adaptée aux besoins de la population, a permis de doubler le bilan en 10 ans, constituant ainsi, aux yeux de l'Etat, un accroissement du risque lié à la garantie octroyée, bien que celle-ci n'ait jamais été activée, même dans des périodes économiques plus difficiles. Il s'agira pour le Conseil d'administration de renforcer encore sa communication avec tous les acteurs afin de leur présenter les moyens mis en œuvre et les résultats obtenus grâce à une stratégie dont l'objectif est la pérennité de l'Etablissement. Finalement, les réglementations diverses, notamment en matière de gestion des risques, pourraient nécessiter un renforcement de la gouvernance, bien qu'elle soit déjà à un niveau très élevé.

En qualité de membre du Conseil d'administration, représentant les assurées et les assurés, je tire un bilan positif de l'exercice, tant au regard des résultats financiers que de la gouvernance d'entreprise avec notamment la prise en compte des besoins des assurées et des assurés des Rentes Genevoises. L'existence d'un Etablissement de

mutuelle d'assurance ayant pour mission la promotion de la prévoyance est, pour le Canton, une opportunité inouïe d'exercer une influence positive sur la prévoyance individuelle à Genève. A l'aube de «Prévoyance vieillesse 2020», ce rôle ne peut que se renforcer et doit être maintenu!

Je tiens au nom des deux représentants des assurées et assurés dans le Conseil d'administration à vous remercier pour votre confiance et à remercier l'ensemble des Rentes Genevoises pour le niveau élevé de compétences et d'expertise déployé au profit des assurées et des assurés.



**Nicole Beiner**  
Représentante des assurées et des assurés  
au Conseil d'administration

## ... POUR GARANTIR LA PÉRENNITÉ AU QUOTIDIEN

---



8

L'exercice 2016 clôture sur d'excellents résultats avec un chiffre d'affaires en progression de 11 % à 220 millions de francs, un bilan en progression de 7 % à 1.95 milliard de francs et un excédent de produits de 21.2 millions de francs.

Il a été ainsi possible de créditer plus de 35.6 millions de francs sur les avoirs des assurées et des assurés et de verser plus de 82.9 millions de francs de rentes à 6140 rentiers, ce qui représente une augmentation de 6 % par rapport à 2015.

Le degré de couverture a progressé de 112.4 % à 112.8 % et le rendement de 1.4 % à 3.4 %. Ces bons résultats ont permis de couvrir les engagements et de renforcer les réserves et les provisions au profit de la pérennité de l'Etablissement et donc au profit des assurées et des assurés qui le composent.

La réussite de l'exercice n'était cependant pas assurée. En effet, les marchés financiers se sont montrés changeants, alors que plusieurs événements politiques étaient de nature à modifier fondamentalement l'humeur des bourses, comme le Brexit ou les élections aux USA. Afin de tenir compte de ces changements de fonctionnement, les Rentes Genevoises adaptent depuis des années leurs méthodes et leurs outils et cherchent des solutions qui soient le plus possible décorréliées des marchés financiers. Un effort particulier a été porté sur des investissements dans des fonds proches de l'économie réelle et dans des prêts aux collectivités. La gestion des liquidités a également fait l'objet d'une attention toute particulière afin de réduire au minimum l'impact du 0.75 % prélevé sur les liquidités. Ainsi, l'Etablissement a investi de manière importante sur des dépôts à court terme, ce qui a permis, au terme de l'exercice, de limiter à 0.07 % l'impact dû aux liquidités minimales en compte.

Afin de maintenir une gestion en phase avec la stratégie de l'Etablissement, la Direction a entretenu un dialogue constant avec le Conseil d'administration et ses commissions. C'est

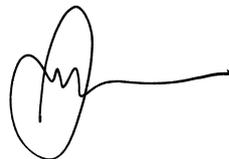
ainsi que les décisions et les actions qui en découlent s'inscrivent dans un objectif de pérennité. Pour nourrir ce dialogue, l'ensemble des acteurs, du Conseil d'administration aux collaboratrices et collaborateurs, ont bénéficié d'une formation continue, garantissant ainsi un niveau élevé de compétences et d'expertise. Par exemple, le personnel en charge du conseil à la clientèle a obtenu la certification Cicero, nouveau label de qualité mis en place par l'Association suisse des assurances. Autre exemple : des cadres se sont lancés dans des diplômes universitaires en spécialisation de leur métier. C'est également ce niveau élevé de compétences qui a permis de renouveler la certification ISO 50001 dans le domaine du management de l'énergie du parc immobilier des Rentes Genevoises. Cette certification est d'autant plus importante que près de 970 logements propriétés des Rentes Genevoises sont loués.

Au niveau de l'organisation, le domaine Assurance a été repensé afin de répondre de manière encore plus efficace à la clientèle. M. Yves Piccino, Secrétaire général jusqu'alors, en a repris la conduite dès novembre 2016. Le poste de Secrétaire général a été repris en février 2017 par M. Bertrand Loze. Je leur souhaite à tous deux plein succès dans leurs nouvelles fonctions. Dans le domaine Immobilier, le suivi des travaux a été internalisé afin de gagner en performance et en efficacité.

Dans le domaine technologique, le système d'information s'enrichit régulièrement par de nouvelles fonctionnalités mises à la disposition des utilisateurs. La mise en production d'un module de gestion des relations clientèle permettra de renforcer la qualité du dialogue. 2016 a été l'occasion de proposer un applicatif pour smartphones qui permet de rester en lien avec les Rentes Genevoises et de consulter l'ensemble des publications de l'Etablissement de manière dématérialisée. Toujours dans le domaine de la communication, les Rentes Genevoises ont démarré leur projet « Espace de vie » : il s'agit de créer sur la place du Molard un espace public dont l'ob-

jectif est la promotion de la prévoyance en général (du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> pilier). Cet espace se veut une réponse au constat établi ces dernières années selon lequel une personne sur deux (deux femmes sur trois) s'estime insuffisamment informée sur la prévoyance. Ce projet s'inscrit directement dans la mission des Rentes Genevoises telle qu'elle est définie dans la Loi.

Seul un Etablissement soudé, à l'écoute de ses clients et de ses collaborateurs et réactif aux besoins du marché, peut clôturer 2016 avec un tel résultat d'ensemble. Il est le fruit d'une collaboration constante avec le Conseil d'administration. Qu'il en soit ici remercié. La confiance qu'il témoigne et les challenges qu'il propose de relever sont source d'une grande motivation. Mes remerciements vont aussi à la Direction et à l'ensemble des cadres, des collaboratrices et collaborateurs des Rentes Genevoises. Leur proactivité et leurs compétences sont des atouts sur lesquels un avenir serein, mais exigeant, peut être construit. Les divers partenaires qui nous accompagnent sont également essentiels. Partageant notre philosophie de la prévoyance et nos valeurs, ils permettent de répondre de manière efficace aux besoins des Rentes Genevoises et de leurs clients. Finalement, mes remerciements vont aussi et surtout aux assurées et assurés de notre Etablissement. Ils sont notre raison d'exister. Nous mettons tout en œuvre pour qu'aujourd'hui comme dans cinquante ans les Rentes Genevoises leur versent les rentes viagères convenues.



**Pierre Zumwald**  
Directeur général



« Les Rentes Genevoises,  
pour moi, c'est une chance  
de pouvoir planifier mon avenir. »

Nicolas P., 49 ans, client  
des Rentes Genevoises depuis 18 ans

# PROFIL DES RENTES GENEVOISES

<b>Nom</b>	<b>Activités</b>
Rentes Genevoises	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Sécurisation de patrimoine</li> <li>– Prévoyance</li> </ul>
<b>Siège</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Planification en prévoyance individuelle</li> <li>– Placements financiers</li> </ul>
Genève	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Produits de rentes</li> <li>– Gestion de portefeuilles de rentiers issus de caisses de pension</li> <li>– Réassurance de la longévité</li> <li>– Polices de libre passage</li> </ul>
<b>Forme juridique</b>	<b>But</b>
Etablissement de droit public fondé en 1849 et régi par la loi du 3 décembre 1992	Encourager et développer la prévoyance dans le canton de Genève

11

## ÉVOLUTION DES RENTES GENEVOISES

	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Total du bilan (en CHF)	1.95 milliard	1.82 milliard	1.75 milliard	1.63 milliard	1.50 milliard	1.36 milliard
Total Produits Assurance	219.5 millions	197.0 millions	184.6 millions	199.2 millions	187.5 millions	172.2 millions
Résultat net Placements	63.2 millions	24.0 millions	80.0 millions	76.6 millions	72.1 millions	15.6 millions
Excédent (insuffisance) de produits avant dotation (utilisation) réserves	21.2 millions	(12.6 millions)	36.3 millions	35.7 millions	31.6 millions	(18.4 millions)
<b>Nombre d'assurés...</b>	<b>16072</b>	<b>14992</b>	<b>14097</b>	<b>13586</b>	<b>12865</b>	<b>12249</b>
Variation	+ 7.2 %	+ 6.3 %	+ 3.8 %	+ 5.6 %	+ 5.0 %	+ 5.2 %
<b>... dont assurés actifs</b>	<b>9932</b>	<b>9045</b>	<b>8348</b>	<b>8048</b>	<b>7391</b>	<b>6880</b>
Variation	+ 9.8 %	+ 8.3 %	+ 3.7 %	+ 8.9 %	+ 7.4 %	+ 6.8 %
<b>... dont assurés pensionnés</b>	<b>6140</b>	<b>5947</b>	<b>5749</b>	<b>5538</b>	<b>5474</b>	<b>5369</b>
Variation	+ 3.2 %	+ 3.4 %	+ 3.8 %	+ 1.2 %	+ 2.0 %	+ 3.2 %
<b>Nombre de collaborateurs</b>	<b>33</b>	<b>34</b>	<b>32</b>	<b>32</b>	<b>30</b>	<b>31</b>

## But

---

Le but des Rentes Genevoises est défini à l'article 2 de la Loi concernant les Rentes Genevoises – Assurance pour la vieillesse du 3 décembre 1992 :

### Art. 2 But

<sup>1</sup> Les Rentes Genevoises ont pour but essentiel de promouvoir la prévoyance en matière de risque de vieillesse et de longévité en servant des rentes à leurs assurés.

Afin de servir ce but de manière efficace et adaptée aux besoins de leurs clients, les Rentes Genevoises ont positionné leur marque et leur savoir-faire au carrefour de deux mondes : les assurances d'une part, les banques et les gestionnaires de fortune d'autre part.

Les Rentes Genevoises proposent des prestations qui sécurisent durablement un patrimoine. Prêtes à répondre aux imprévus et aux aléas du marché, elles contribuent à la sérénité de leurs clients. Les garanties qu'elles offrent sur le long terme en font un partenaire crédible.

La confiance se construit dans la patience et le respect de valeurs fortes. C'est pourquoi l'Etablissement oriente ses réflexions stratégiques et opérationnelles dans un esprit de concordance économique, sociale et environnementale (démarche d'entreprise socialement responsable – ESR). Ainsi, sa vision, sa stratégie et toutes ses prestations sont fondées sur la pérennité.

## Principes généraux

---

En tant qu'experts en sécurisation de patrimoine, les Rentes Genevoises jouissent d'une légitimité et d'un savoir-faire exceptionnels dans la prise en charge d'un patrimoine, qu'il soit privé ou institutionnel. Elles font fructifier le patrimoine confié. Elles offrent une garantie maximale. Elles inspirent sécurité et confiance. Leurs valeurs, reprises ci-après, sont : la sécurité, la contemporanéité, l'anticipation et la pérennité.

Les Rentes Genevoises pratiquent une gestion financière prudente, axée sur le long terme et sur une performance durable. Elles préfèrent une stratégie d'investissement solide et diversifiée à des réactions intempestives aux soubresauts

boursiers. Les biens immobiliers occupent une part importante de leurs actifs : une tradition de longue date pour un Etablissement qui cherche avant tout à sécuriser les placements et l'épargne qui lui sont confiés.

Etablissement de droit public à but non lucratif et à vocation mutualiste, les Rentes Genevoises n'ont pas d'actionnaires à rémunérer. Une fois les réserves et provisions constituées, les bénéficiaires sont redistribués aux assurés, principalement sous trois formes : le bonus d'intérêts payé sur le capital durant la phase d'épargne, la revalorisation régulière des rentes et le complément d'excédents. De surcroît, les prestations des Rentes Genevoises jouissent de la garantie de l'Etat de Genève. Elles s'adressent à toutes les personnes ou collectivités liées au canton de Genève (par l'origine, le lieu de résidence ou le lieu de travail).

## Valeurs

---

Les valeurs des Rentes Genevoises sont davantage que de simples déclarations d'intention : elles guident l'Etablissement.

Elles sont partagées et vécues au quotidien tant par les collaboratrices, les collaborateurs, les cadres et la Direction que par le Conseil d'administration :

- La sécurité : Garantir la protection à vie d'un patrimoine et de son revenu est au cœur de notre engagement. La sécurité représente le pivot central de notre système de valeurs.
- La contemporanéité : S'inspirer de notre époque, écouter et accompagner nos clients au quotidien, c'est mieux reconnaître leurs attentes et les enjeux du marché.
- L'anticipation : Prévenir les risques et identifier l'émergence de nouvelles tendances permet d'innover et de respecter nos engagements à long terme.
- La pérennité : Notre histoire et notre expérience sans pareille dans les rentes sécurisées et personnalisées font de la pérennité une promesse durable envers tous nos clients privés et institutionnels.

## Stratégie

---

Avec des engagements vis-à-vis des clients portant sur plusieurs décennies, voire approchant le siècle, la pérennité de l'Etablissement est un facteur fondamental dans la conduite des Rentes Genevoises. Cela se traduit par une approche mutualiste de la prévoyance et un mode de gestion financière qui ne cherche pas à maximiser le profit à court terme, comme des actionnaires pourraient le souhaiter ou l'exiger. La philosophie des Rentes Genevoises consiste à « anticiper et gérer les risques pour garantir la pérennité de l'Etablissement et la satisfaction des clients ». Dans la même logique, la gestion financière opte pour un rendement régulier et une minimisation des risques, plutôt que la recherche de profits à tout prix.

Ces éléments se reflètent dans la vision stratégique qui guide l'Etablissement dans son développement :

- Fidèles à leur mission de promotion de la prévoyance depuis 1849, les Rentes Genevoises développeront toujours avec succès des solutions d'assurance individuelles et collectives adaptées aux besoins du marché.
- Avec la volonté d'équilibrer, dans la pérennité, rendement et sécurité, les Rentes Genevoises conjuguent innovation, expertise, rigueur, probité et responsabilité sociétale au service de leurs clients qu'elles accompagnent tout au long de leur vie.

Avant même que cela soit obligatoire, les Rentes Genevoises ont mis en place une organisation s'appuyant sur les meilleurs principes de gouvernement d'entreprise (*corporate governance*). La surveillance prudentielle exercée par le Conseil d'Etat renforce cette organisation de l'Etablissement qui comprend l'ensemble des dispositifs mis en œuvre pour maintenir sa stabilité.

Depuis plusieurs années déjà, les Rentes Genevoises développent leur stratégie sur la base de scénarios d'adaptation et de développement dans une vision à long terme. Le monde de la prévoyance et celui des marchés financiers connaissent des mutations rapides et parfois inattendues. Les défis que sont l'accroissement de la longévité et la persistance des taux bas compliquent la donne mais ne sont pas insurmontables. Par conséquent, la stratégie

de l'Etablissement s'appuie sur des outils modernes et s'adapte à l'évolution rapide de l'environnement. Elle repose notamment sur les axes suivants :

- Un positionnement fort sur le marché de la sécurisation de patrimoine au niveau de la vie individuelle et de la vie collective par le biais de l'élargissement des canaux de distribution
- Une maîtrise de la croissance du chiffre d'affaires grâce à une force de vente interne et à des partenaires sélectionnés
- Une offre dans le domaine de la vie collective avec des produits et prestations rentables adaptés aux besoins des institutions et du Canton
- Le développement de nouveaux produits vie individuelle et vie collective ainsi que l'optimisation des produits au travers de processus systématiques de recherche et développement et d'observation de marché
- Une gestion prévisionnelle efficace qui garantit les moyens financiers nécessaires au développement de l'Etablissement, sur la base des méthodes généralement appliquées par l'assurance privée
- Le maintien à un niveau élevé des compétences métiers et la gestion de leurs évolutions pour répondre aux enjeux de la stratégie
- L'intégration des nouvelles technologies et modèles de gestion propres à supporter le développement de l'Etablissement dans le respect d'un rapport prix / performance
- Le maintien d'une capacité de veille stratégique dans les domaines clés de l'Etablissement [...]

En 2016, l'approche stratégique a été renforcée, notamment par la mise en place de nouveaux outils de planification dont Ernst & Young a vérifié la pertinence et la bienfacture.

L'ensemble des règles appliquées en matière de gouvernement d'entreprise sont définies dans la Loi concernant les Rentes Genevoises, son règlement d'exécution ainsi que dans le Règlement d'organisation du Conseil d'administration, les cahiers des charges des commissions du Conseil d'administration et les règlements internes de l'Etablissement. Tous ces documents sont révisés annuellement. Les Rentes Genevoises suivent par ailleurs les recommandations de la Charte ASIP<sup>1</sup> et du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise.

<sup>1</sup> La Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance est un code de bonne conduite impératif pour tous les membres de l'association. Chaque membre s'engage à veiller au respect des principes édictés et à prendre des mesures adéquates en la matière.

## Structure

---

Les Rentes Genevoises sont une caisse mutuelle d'assurance, sous la forme d'un Etablissement de droit public à but social, indépendant et doté de la personnalité juridique. Elles exercent leur activité sous la surveillance de l'Etat de Genève. Toutefois, la gestion, l'administration et la fortune des Rentes Genevoises sont indépendantes de celles de l'Etat.

## Organisation du Conseil d'administration

---

Le Conseil d'administration est composé de sept membres : cinq d'entre eux, dont le Président, sont nommés par le Conseil d'Etat. Deux sont élus par les assurés. La Loi concernant les Rentes Genevoises fixe les modalités de renouvellement du Conseil d'administration. Ses membres sont nommés l'année qui suit l'élection du Grand Conseil. Les mandats sont renouvelables. L'année 2016 a été marquée par la nomination de M. Eric Breval, au mois de mars, en tant que membre désigné par le Conseil d'Etat, en remplacement de M. Andrew Allender.

En application des bonnes pratiques de gouvernement d'entreprise, le Conseil d'administration est composé d'un Bureau, d'une Commission de placement, d'une Commission immobilière, d'une Commission de tarification et prestations et de commissions ad hoc en fonction des besoins.

Le Bureau s'occupe du suivi opérationnel entre les séances du Conseil d'administration. Il assume aussi les fonctions de Commission de rémunération et de Commission d'audit, gestion des risques incluse.

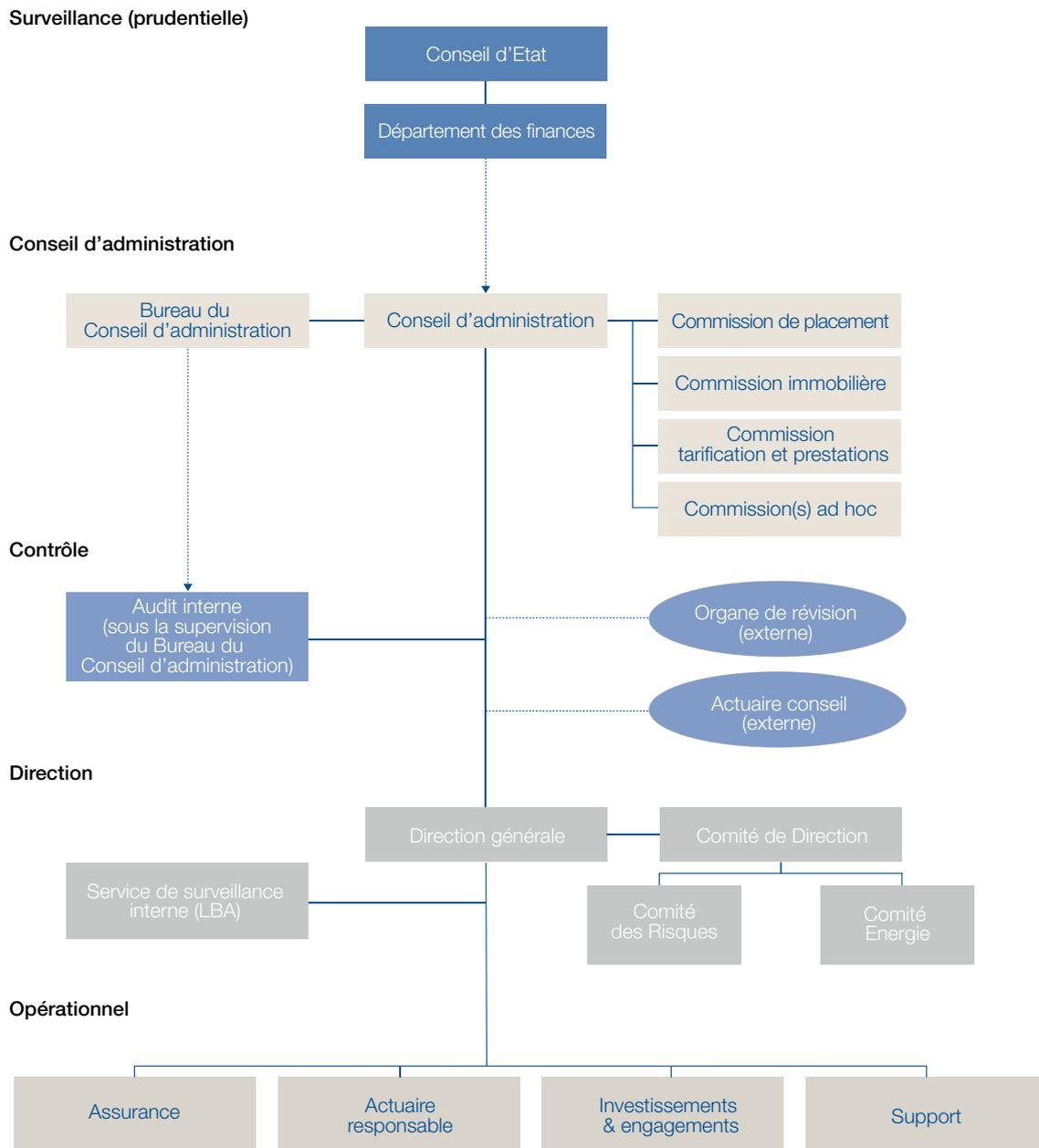
La Commission de placement assure le suivi des placements de l'Etablissement. Entre autres choses, elle prévoie la Politique d'investissement et la Stratégie financière à 5 ans pour le Conseil d'administration. Elle se prononce également sur les propositions de nouvelles classes d'actifs et sur les investissements ou désinvestissements supérieurs à 10 millions de francs.

La Commission immobilière gère l'activité immobilière. Elle prévoie notamment la Politique immobilière pour le Conseil d'administration et s'occupe du suivi des affaires, des acquisitions et des transformations d'immeubles. Elle coordonne ses activités avec la Commission de placement.

La Commission de tarification et prestations est responsable du suivi de la Politique tarifaire de l'Etablissement. Elle prévoie l'approbation des tarifs et les rapports de l'Actuaire conseil qui sont soumis à l'approbation du Conseil d'administration. Elle accompagne également la réflexion prospective de la Direction sur les besoins de prévoyance et les opportunités de prestations.

Les commissions ad hoc sont créées au gré des besoins. En 2016, une Commission informatique ad hoc s'est réunie une fois pour le suivi du Schéma directeur informatique 2015-2017 et des audits informatiques.

En application des meilleures pratiques, le Conseil d'administration procède annuellement à son autoévaluation. Il en ressort notamment que les membres du Conseil d'administration ont pu exercer leur totale liberté de jugement en prenant des décisions collégiales. Les enjeux stratégiques de l'Etablissement ont été discutés et débattus en présence de la Direction et la démarche stratégique a fait l'objet d'un examen approfondi. La gestion des risques a également fait l'objet d'un travail de fond. Le Conseil d'administration a apprécié le rythme, la fréquence et le format des informations transmises, qui favorisent les débats. Il a pu, sur cette base, renforcer son mode de collaboration et la qualité de ses décisions.



## Membres du Conseil d'administration

---



### **Paul H. Dembinski**

Président, désigné par le Conseil d'Etat, entré en 2011

Economiste et politologue de formation, M. Paul H. Dembinski est professeur à l'Université de Fribourg et Directeur de l'Observatoire de la Finance, un *think tank* basé à Genève. Au cœur de ses préoccupations figurent les rapports multiples entre l'activité financière, l'économie dite « réelle » et la sphère des valeurs. Diverses instances publiques font souvent appel à son expertise sur des thèmes transversaux, notamment ceux liés à l'évolution du tissu économique. Il est l'auteur notamment de : « Les PME en Suisse – profils et défis », « Finance servante ou finance trompeuse ? » et « Ethique et responsabilité en finance ».



### **Catherine Bertolo Monnier**

Vice-présidente, membre désignée par le Conseil d'Etat, entrée en 2006

Licenciée en sociologie, titulaire d'un MBA de l'Université de Genève et d'un brevet fédéral en prévoyance professionnelle, Mme Catherine Bertolo Monnier a notamment occupé la fonction de responsable de caisse de prévoyance. Elle assume actuellement, au DIP, dans l'Enseignement secondaire II, une fonction de doyenne pour le centre de concertation des Ecoles de culture générale et enseigne la sociologie.



### **Nicole Beiner**

Membre élue par les assurés, entrée en 2014

Titulaire d'un Master en économie et finance et d'un Doctorat en sciences économiques, Mme Nicole Beiner s'est dédiée durant neuf ans à l'enseignement et à la recherche en finance. En 1999, elle devient *Risk Manager* pour le groupe Lombard Odier. En 2008, elle crée NB RiskControl, une entité spécialisée dans le conseil en gestion et contrôle des risques pour les banques et les institutions financières. Mme Nicole Beiner est aussi fondatrice et codirectrice du Certificat de formation continue en gestion quantitative de portefeuille de l'Université de Genève et exerce la fonction de *Senior Advisor* au centre de formation pour les professionnels de l'investissement (AZEK) où elle enseigne également la finance.



### **Eric Breval**

Membre désigné par le Conseil d'Etat, entré en 2016

Titulaire d'un Master en sciences économiques et d'un MBA, option finance, M. Eric Breval intègre la Banque Cantonale Vaudoise (BCV) en 1989. Il y reste quatorze ans, d'abord en tant que gestionnaire de fonds, puis rejoint Gérifonds SA, une société de direction de fonds de placements de la BCV, qu'il a contribué à développer. Depuis 2003, il est à la tête de Compenswiss et gère les réserves financières de l'AVS/AI/APG pour toute la Suisse.



**Viviane Jacot**

Membre désignée par le Conseil d'Etat, entrée en 2006

Titulaire d'une licence et d'une maîtrise en lettres, Mme Viviane Jacot a occupé des postes à responsabilités pendant dix-huit ans. Elle a notamment dirigé le Service du perfectionnement professionnel et le Centre de formation des Hôpitaux Universitaires de Genève. Installée ensuite comme consultante indépendante en formation et en conseil, elle travaille dans le secteur des banques, des assurances, des télécommunications, des administrations publiques, de la distribution, ainsi que dans les domaines sociaux, pharmaceutiques, chimiques et médicaux. Elle gère également des projets sur le plan national et international.



**Nicolas Pérez**

Membre élu par les assurés, entré en 2002

Titulaire d'un Master en sciences politiques de l'Université de Genève, M. Nicolas Pérez a œuvré de nombreuses années comme responsable des ressources humaines. Aujourd'hui, travailleur social à la ville de Meyrin, il s'occupe du suivi individuel des seniors. Ses champs d'action sont la préparation à la retraite, les assurances sociales, la fiscalité, le désendettement, la recherche de fonds et les successions. Il est également juge assesseur à la Commission de conciliation en matière de baux et loyers du canton de Genève.



**Pierre Vostrel**

Membre désigné par le Conseil d'Etat, entré en 2012

Actuaire licencié de l'Université de Lausanne, M. Pierre Vostrel a exercé ses compétences au sein de différents groupes d'assurances suisses. Dans la vie individuelle, il a notamment participé à divers projets pour l'élaboration de nouveaux tarifs, ainsi qu'à l'établissement de statistiques pour l'Association suisse d'assurances. Dans la vie collective, il a occupé un poste d'actuaire en charge de la prévoyance professionnelle au sein de la Genevoise de 1994 à 2007. De 2007 jusqu'à sa retraite en 2009, il a été actuaire auprès de Zurich Financial Services.

## CONSEILS D'ADMINISTRATION

Nom	Au Conseil d'administration depuis	Conseil d'administration	Bureau
Paul H. Dembinski	2011	Président	Président
Catherine Bertolo Monnier	2006	Vice-présidente	Membre
Nicole Beiner	2014	Membre	Membre
Eric Breval	2016	Membre (depuis le 09.03.2016)	
Viviane Jacot	2006	Membre	
Nicolas Pérez	2002	Membre	
Pierre Vostrel	2012	Membre	
<b>Nombre de séances en 2016</b>		<b>8</b>	<b>4</b>

## COMMISSIONS

Nom	Commission de placement	Commission immobilière	Commission de tarification et prestations	Commission informatique
Paul H. Dembinski	Président		Président	
Catherine Bertolo Monnier				Membre
Nicole Beiner	Membre		Membre	
Eric Breval	Membre			
Viviane Jacot		Présidente		Présidente
Nicolas Pérez		Membre	Membre	Membre
Pierre Vostrel		Membre	Membre	
<b>Nombre de séances en 2016</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>1</b>

19

## Organes de révision et de contrôle

### BDO SA

organe de révision

### Swiss Risk & Care SA (anciennement Hpr SA)

actuaire conseil

Raymond Schmutz

(jusqu'au 30 novembre 2016)

Sébastien Brocard

(depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2016)

### Deloitte SA

audit interne

## Politique salariale

---

La politique salariale des Rentes Genevoises fait partie intégrante de la stratégie de développement définie par le Conseil d'administration. Les différents métiers qui constituent les Rentes Genevoises s'appuient sur une grande expertise dans tous les domaines. Afin de garantir un niveau élevé de compétences, mais également pour permettre aux employées et aux employés d'évoluer, la politique salariale se veut moderne et motivante. Elle intègre des notions essentielles comme l'équité de traitement entre femmes et hommes et des outils incitatifs qui reconnaissent l'atteinte de résultats ou la performance. Un organisme indépendant est chargé de comparer les salaires avec ceux de la branche. Il en ressort qu'ils s'inscrivent dans la moyenne des rétributions observées sur le marché. Les contrats de travail relèvent du droit privé. Ils ne prévoient ni indemnités de départ ni parachutes dorés.

La rémunération du Conseil d'administration, quant à elle, fait l'objet d'un décret du Conseil d'Etat.

## Gestion des risques

---

Les Rentes Genevoises ont développé une gestion des risques performante. Celle-ci privilégie un travail préventif sur les principaux risques, qu'ils soient inhérents au métier ou externes à l'Etablissement. Depuis quelques années déjà, des approches adaptées pour intégrer la gestion des risques dans tous les processus ont été mises en œuvre. Le fonctionnement est ainsi amélioré en permanence avec, pour résultat, la réduction, voire la suppression, des conséquences des risques. En 2016, la gestion des risques a été encore renforcée, sur la base des constats tirés de l'outil d'analyse multicritères des risques. Les travaux ont principalement porté sur la mise en œuvre d'une Politique d'investissement et d'une Politique d'acceptation, ainsi que sur les risques identifiés lors de la définition de la stratégie à 5 ans. Cette gestion s'intègre dans un cadre plus global : le système de contrôle interne (SCI).



«Les Rentes Genevoises, pour moi,  
c'est: un capital garanti sur 40 ans qui  
me permet d'épargner en toute sécurité,  
afin d'assurer ma future retraite.»

Micael F., 26 ans, client  
des Rentes Genevoises depuis 1 an



« Pour nous, préparer l'avenir est primordial, et le sérieux ainsi que le professionnalisme des Rentes Genevoises nous ont tout de suite convaincus. »

Lydia G., 29 ans et Marc G., 29 ans, clients des Rentes Genevoises depuis 1 an

## RESSOURCES HUMAINES

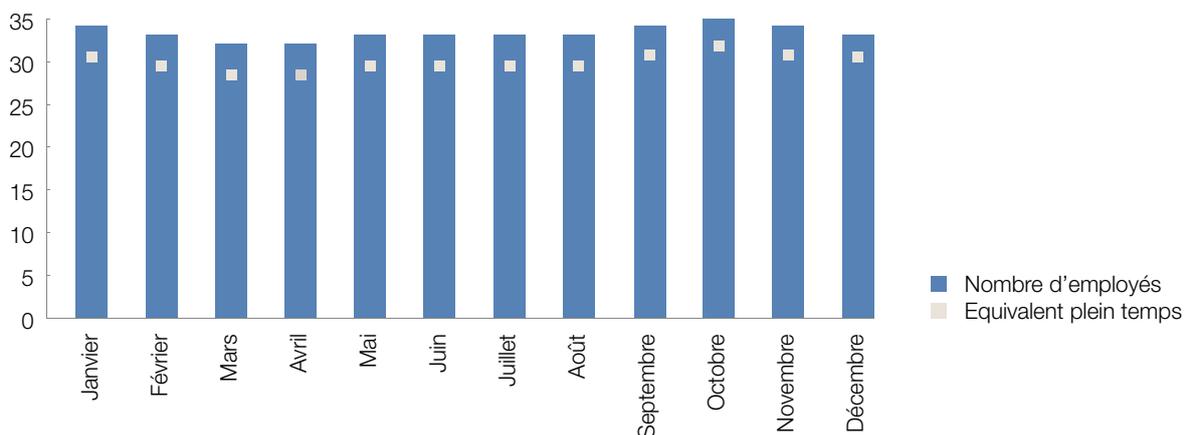
Les Rentes Genevoises ont développé une culture d'entreprise qui repose sur quatre valeurs cardinales : l'anticipation, la contemporanéité, la sécurité et la pérennité. Ces valeurs occupent une place de choix et orientent l'évolution des connaissances et des compétences. Par une meilleure appréhension du monde et de l'environnement, elles permettent de prendre les bonnes décisions : celles qui garantissent l'évolution et le développement de l'Etablissement au quotidien mais aussi pour les prochaines décennies. Ainsi en 2016, plus de 250 jours de formation ont permis aux collaboratrices et collaborateurs, aux cadres, à la Direction et au Conseil d'administration de maintenir à un niveau élevé l'expertise propre à leur métier. Les formations dispensées vont du renforcement linguistique à la conduite stratégique, en passant par la gestion des risques, la négociation, et bien entendu la finance et la prévoyance. En 2016, la certification Cicero de l'ensemble du personnel en charge des assurés met en exergue le souci de garantir un niveau de qualité élevé en matière de conseil à la clientèle.

Divers projets destinés à renforcer le service à la clientèle et initiés il y a plusieurs années ont atteint leur apogée. Ils permettent de répondre avec une célérité et une efficacité accrues aux demandes des clients, notamment au travers du renforcement des compétences métiers des employés et à la mise à disposition de nouveaux outils informatiques.

Au niveau des effectifs, l'Etablissement compte 33 employées et employés au 31 décembre 2016, ce qui correspond à un équivalent plein temps de 30.6. Sur l'année, les Rentes Genevoises ont enregistré quatre départs et trois arrivées. L'Etablissement a consenti d'importants efforts pour la formation des jeunes. Outre les places de stage, les Rentes Genevoises ont engagé en 2016 un apprenti informaticien, renforçant ainsi, malgré son petit effectif, son rôle d'entreprise responsable.

La composition de l'effectif montre un ratio équilibré de 17 femmes pour 16 hommes. Ce souci d'équilibre se retrouve aussi au niveau de l'encadrement et du Conseil d'administration.

Sur le plan des ressources humaines, l'année 2016 peut être qualifiée d'excellente, notamment au regard du développement des compétences de l'ensemble des employés de l'Etablissement et de la certification des connaissances d'une partie d'entre eux.



## Membres de la Direction

---

**Pierre Zumwald**

directeur général

**Montserrat Alarcon Clerc**

responsable administration

**Laurent Bühlmann**

actuaire responsable

**Philippe Gaud**

responsable investissements et engagements

**Isabelle Jacobi Pilowsky**

responsable immobilier

**Bernard Lafrasse**

responsable informatique

**Bertrand Loze**

secrétaire général

(depuis le 1<sup>er</sup> février 2017)

**Yves Piccino**

secrétaire général

(jusqu'au 31 octobre 2016)

responsable assurance

(depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2016)

## Cadres

---

**Sandrine Alphonse**

responsable ressources humaines

**Rémy Clerc**

responsable infrastructure IT

**Michele Fersini**

responsable marché particuliers

**Jean-Daniel Macherel**

responsable développement IT

**Anabelle Perez**

responsable suivi clientèle

(jusqu'au 31 décembre 2016)

**Florent Perret**

responsable technique immobilier

(depuis le 10 octobre 2016)

**Sébastien Ramseyer**

responsable marketing et communication

**Leonardo Reis Vitoria**

responsable ALM

## Collaborateurs

---

**Fabrice Alagna**  
gestionnaire clientèle

**Pietro Catzula**  
coordinateur GED  
(jusqu'au 29 février 2016)

**Sylvie Chollet**  
assistante de direction

**Christine Claude**  
comptable

**Matteo Di Padova**  
conseiller interne

**Julie Durand**  
assistante immobilier

**Evelyne Gerber**  
accueil clientèle  
(jusqu'au 30 novembre 2016)

**Marc Leuenberger**  
aide-comptable

**Sara Meyer-Elbling**  
gestionnaire clientèle  
(jusqu'au 31 janvier 2016)

**Leyla Oezsari**  
assistante de direction

**Sandra Pierre Gérard**  
gestionnaire clientèle

**Giuseppa Sofia Rao**  
conseillère

**Jeremy Requedaz**  
apprenti informaticien  
(depuis le 29 août 2016)

**Valérie Rymar**  
conseillère

**Carmela Sabatino**  
accueil clientèle

**Joy Savoini**  
compliance officer

**Maria Scarpellino**  
entretien

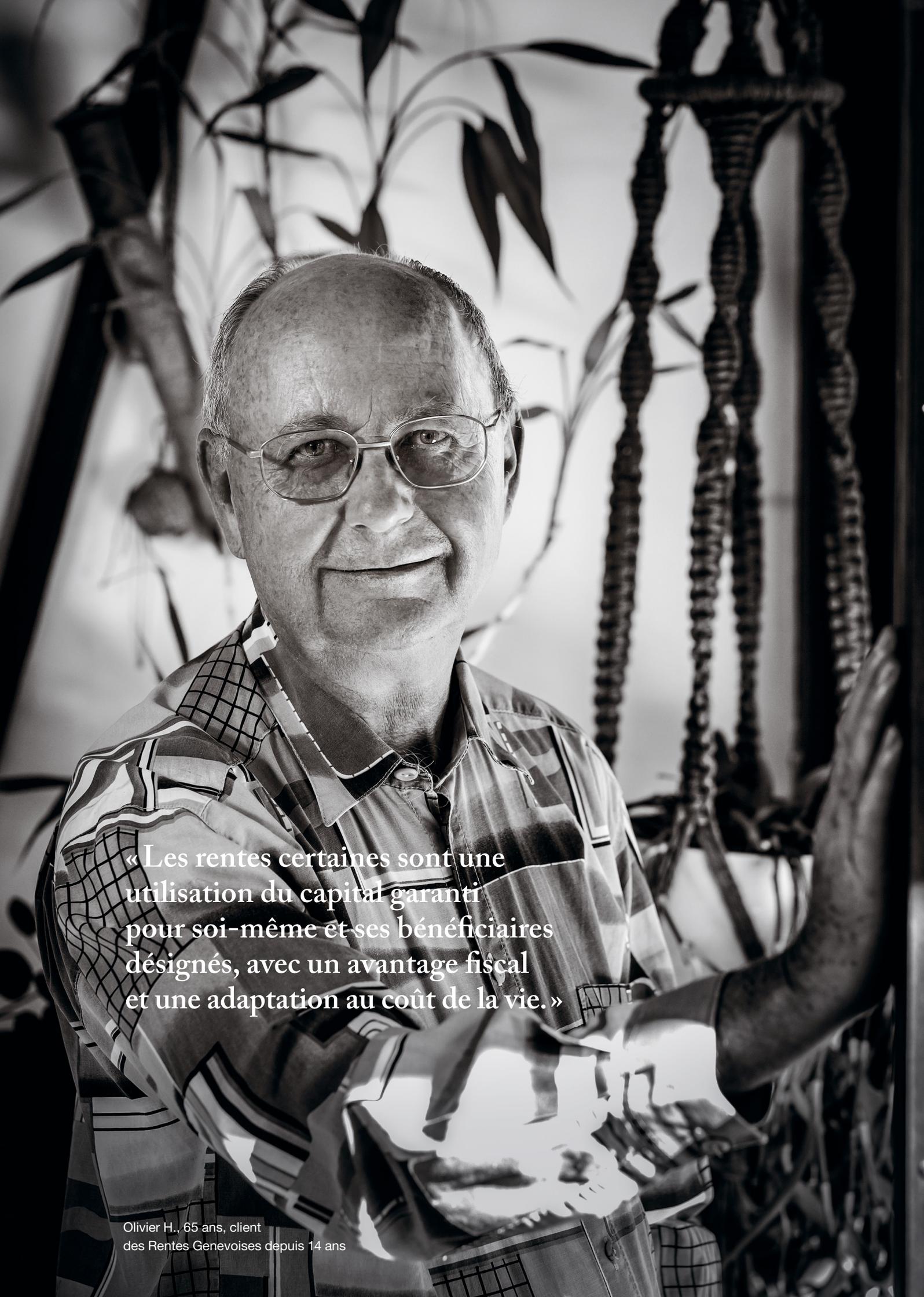
**Mirjana Starovic**  
conseillère  
(retraîtée depuis le 1<sup>er</sup> mai 2017)

**Stéphanie Villars**  
gestionnaire clientèle  
(depuis le 1<sup>er</sup> mai 2016)

**Laurent Wisler**  
conseiller

**Csaba Zakany**  
assistant immobilier  
(du 1<sup>er</sup> mars 2016 au 31 octobre 2016)

**Zsuzsanna Zakany**  
assistante administrative



« Les rentes certaines sont une utilisation du capital garanti pour soi-même et ses bénéficiaires désignés, avec un avantage fiscal et une adaptation au coût de la vie. »

Olivier H., 65 ans, client des Rentes Genevoises depuis 14 ans

# RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Animées d'un but social essentiel dès leur création en 1849, les Rentes Genevoises s'impliquent dans la responsabilité sociale d'entreprise et le développement durable. Conscientes de leur rôle dans le canton, les Rentes Genevoises ont apporté leur contribution à diverses actions culturelles, sociales ou sportives. En 2016, l'Etablissement a poursuivi son investissement en faveur d'un patrimoine immobilier plus durable et son soutien culturel et économique à la région genevoise.

Depuis 2013, le patrimoine immobilier des Rentes Genevoises est certifié ISO50001, certification qui a été renouvelée en 2016. Cette norme reconnaît les organismes qui réalisent des économies et réduisent leur consommation d'énergie par la mise en œuvre d'un système de management de l'énergie. L'Etablissement est le premier en Europe à appliquer cette norme à l'ensemble d'un parc immobilier conséquent. L'objectif est de diminuer l'empreinte écologique de l'Etablissement au moyen d'interventions sur son propre patrimoine immobilier.

De 2013 à 2015, le bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération a donné lieu à d'importantes manifestations culturelles, sous l'autorité de l'Association GE200.CH<sup>2</sup>. L'Etablissement en a été le partenaire privilégié pour deux projets majeurs matérialisés en 2016 :

- La publication, fin 2016, de l'ouvrage « Quand le monde a changé... » réunissant les neuf conférences données sur le thème de « Genève et le monde en 1814 », sous la direction de Mme Irène Herrmann, Professeure associée à l'Université de Genève.
- La poursuite des activités de la Fondation Re-Borne<sup>2</sup>. Les travaux de rénovation des bornes marquant la frontière entre le canton de Genève et la France sont désormais

terminés. Le partenariat avec la Fondation Re-Borne, qui se conjugue parfaitement avec les valeurs et l'histoire de l'Etablissement, est maintenu.

Les Rentes Genevoises participent aussi au développement économique de la région, notamment en parrainant Genilem<sup>2</sup>, une association à but non lucratif fondée en 1995 et qui a pour mission d'accompagner la création de jeunes entreprises innovantes dans les domaines les plus variés. La prise de participation ou d'engagements conditionnels de l'Etablissement dans des sociétés non cotées manifeste aussi cet enracinement sur le terrain économique genevois. Depuis 2012, les Rentes Genevoises versent chaque année un montant aux Hôpitaux Universitaires de Genève, au Centre de soins continus de Collonge-Bellerive et aux Etablissements publics pour l'intégration, pour le compte du Fonds « Henaderen ». Les versements à ces institutions genevoises se poursuivront jusqu'en 2032. En 2016, ils ont représenté près d'une centaine de milliers de francs.

Enfin, les Rentes Genevoises participent à des groupements d'entreprises socialement responsables. Elles ont été membres de Philiass<sup>2</sup> de 2003 à septembre 2016, date à laquelle cette fondation a cessé son activité. Elles ont continué d'œuvrer dans le respect de la charte de la Fondation chargée de promouvoir et d'accompagner la responsabilité sociale en entreprise. Les Rentes Genevoises sont membres d'Ethos<sup>2</sup>, Fondation suisse pour un développement durable. Ethos regroupe des caisses de pension et des institutions suisses dans le but de promouvoir l'investissement socialement responsable (ISR) et de favoriser un environnement socio-économique stable et prospère au bénéfice de la société civile actuelle et future. Les Rentes Genevoises exercent directement leur droit de vote ou donnent mandat à la Fondation Ethos de les représenter aux assemblées générales.

<sup>2</sup> Genilem, Philiass, Ethos, ImmoLabel, SGS, GE200.CH, Re-Borne, Entreprise formatrice et Cicero sont des marques déposées



Les Rentes Genevoises sont experts dans les domaines de la vie individuelle et de la vie collective. Deux domaines spécialisés, deux publics distincts, des besoins spécifiques : l'Etablissement offre les prestations les mieux adaptées aux particuliers comme aux entreprises.

Etre un acteur des marchés financiers exige aussi d'en assumer les risques. Les Rentes Genevoises disposent des meilleures compétences pour une gestion optimale des capitaux confiés par leurs clients. Les rentes sont servies conformément aux engagements pris.

## Evolution des affaires

---

Le volume d'assurance réalisé en 2016 le confirme : une fois de plus, les Rentes Genevoises ont déployé une activité efficace en vue de promouvoir la prévoyance. Le *Total Produits Assurance* progresse de 11.4 %, passant de 197.0 à 219.5 millions de francs. Pour la première fois, la barre symbolique des 200.0 millions de francs est franchie. Cette évolution positive est portée par celle des primes nettes encaissées<sup>3</sup> qui se montent à 209.8 millions de francs en 2016, contre 186.1 millions de francs en 2015. Cette évolution est conforme au *Business Plan* et permet un développement sain et maîtrisé de l'Etablissement.

Par leur positionnement sur le marché comme «Sécurisateur de patrimoine», par leur expertise reconnue, par leur offre concurrentielle face à d'autres véhicules de placements et à d'autres acteurs de la prévoyance, les Rentes Genevoises apportent une réponse adéquate à une situation économique complexe. L'activité commerciale bénéficie de l'augmentation des besoins en prévoyance de la population genevoise et aussi du retrait, qui s'est poursuivi en 2016, de certains acteurs du marché de la rente viagère garantie. Cela tend à confirmer que l'Etablissement occupe une niche unique qui répond parfaitement aux besoins.

L'activité d'assurance des Rentes Genevoises ne se mesure pas qu'aux primes encaissées. L'Etablissement remplit son rôle de multiples manières : lorsqu'il verse des rentes à ses assurés, lorsqu'il permet l'accès à la propriété ou encore en transférant un avoir de libre passage lors de la reprise d'une activité professionnelle. En 2016, les Rentes Genevoises ont versé 82.9 millions de rentes, 5.9 % de plus qu'en 2015, et procédé au transfert de 45.7 millions de francs d'avoirs de libre passage.

En 2016, l'activité de réassurance s'est poursuivie avec un chiffre d'affaires conforme aux attentes.

<sup>3</sup> Les primes nettes encaissées correspondent au *Total des apports provenant des primes et des prestations d'entrée*. Ce sont les primes effectivement payées par les clients desquelles sont déduits les frais d'acquisition et également, pour la vie collective, les chargements de longévité.



« Avec mon mari, j'ai toujours  
voulu une solution de retraite  
sûre et sans soucis. »

Suzanne F.-C., 82 ans, cliente  
des Rentes Genevoises depuis 12 ans



« Épargner en toute quiétude  
pour mon enfant, sachant  
que les Rentes Genevoises  
œuvrent pour leurs assurés,  
et non pas pour les actionnaires. »

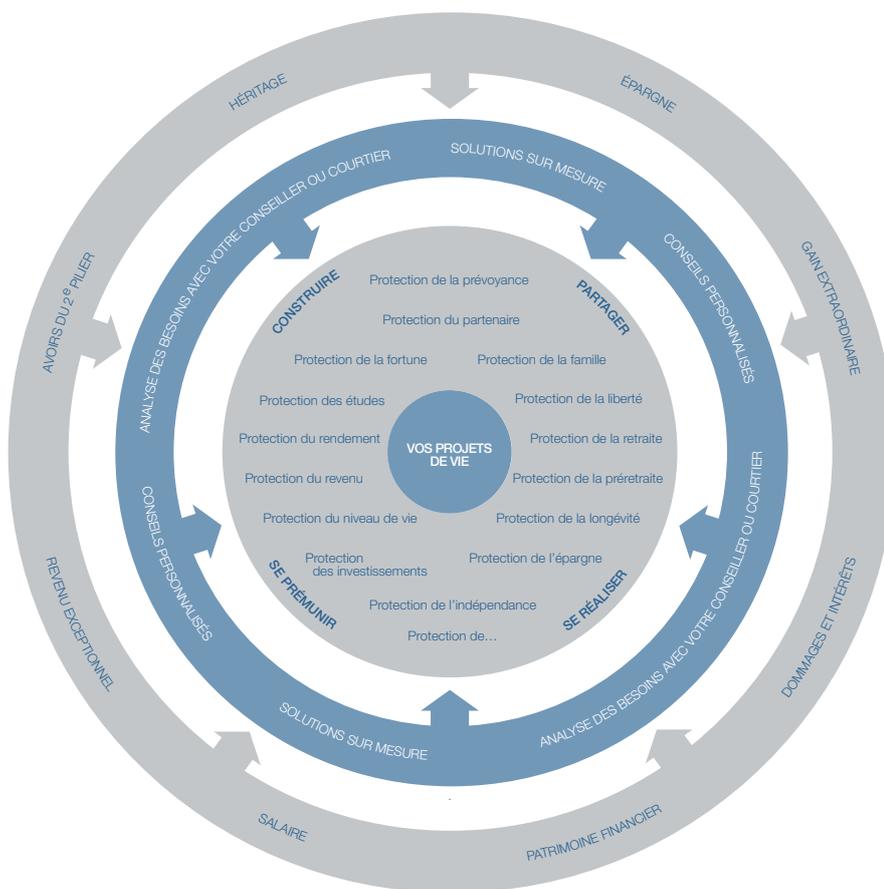
Caroline D., 51 ans, et Inès, 11 ans, clientes  
des Rentes Genevoises depuis 9 ans.

## Des prestations sur mesure dans la vie individuelle

Les Rentes Genevoises offrent des prestations taillées sur mesure. Elles analysent les besoins de chaque client et proposent des solutions adaptées à leur situation personnelle et à leurs moyens financiers.

Compréhension du besoin et souplesse : l'Etablissement propose des produits financés par des primes uniques ou périodiques, quel que soit l'âge du preneur d'assurance ou du bénéficiaire. La notion de « projets de vie » guide toute la démarche. Par exemple, l'offre adaptée aux jeunes pour leurs études ou pour un voyage à la découverte du monde. Ou encore celle destinée aux adultes, notamment pour couvrir une année sabbatique, un pont AVS ou apporter un complément de revenu à la retraite.

Souplesse encore : les produits des Rentes Genevoises peuvent être rachetés ou faire l'objet d'un prêt sur police pour les assurés qui auraient besoin de liquidités à court terme.



## Des risques maîtrisés dans la vie collective

---

Grâce à leur expertise, les Rentes Genevoises sont à même de proposer une offre crédible dans le domaine de la vie collective, que ce soit par des contrats de réassurance ou des prestations de libre passage.

Les Rentes Genevoises apportent plus qu'un simple soutien administratif. Leurs solutions permettent de gérer les nombreux risques qui menacent les institutions de prévoyance. Le risque de taille, le phénomène d'antisélection et les incertitudes liées à l'espérance de vie définissent le risque viager. Dans ce domaine, les Rentes Genevoises sont reconnues comme des spécialistes. Le patrimoine institutionnel est géré en toute sécurité.

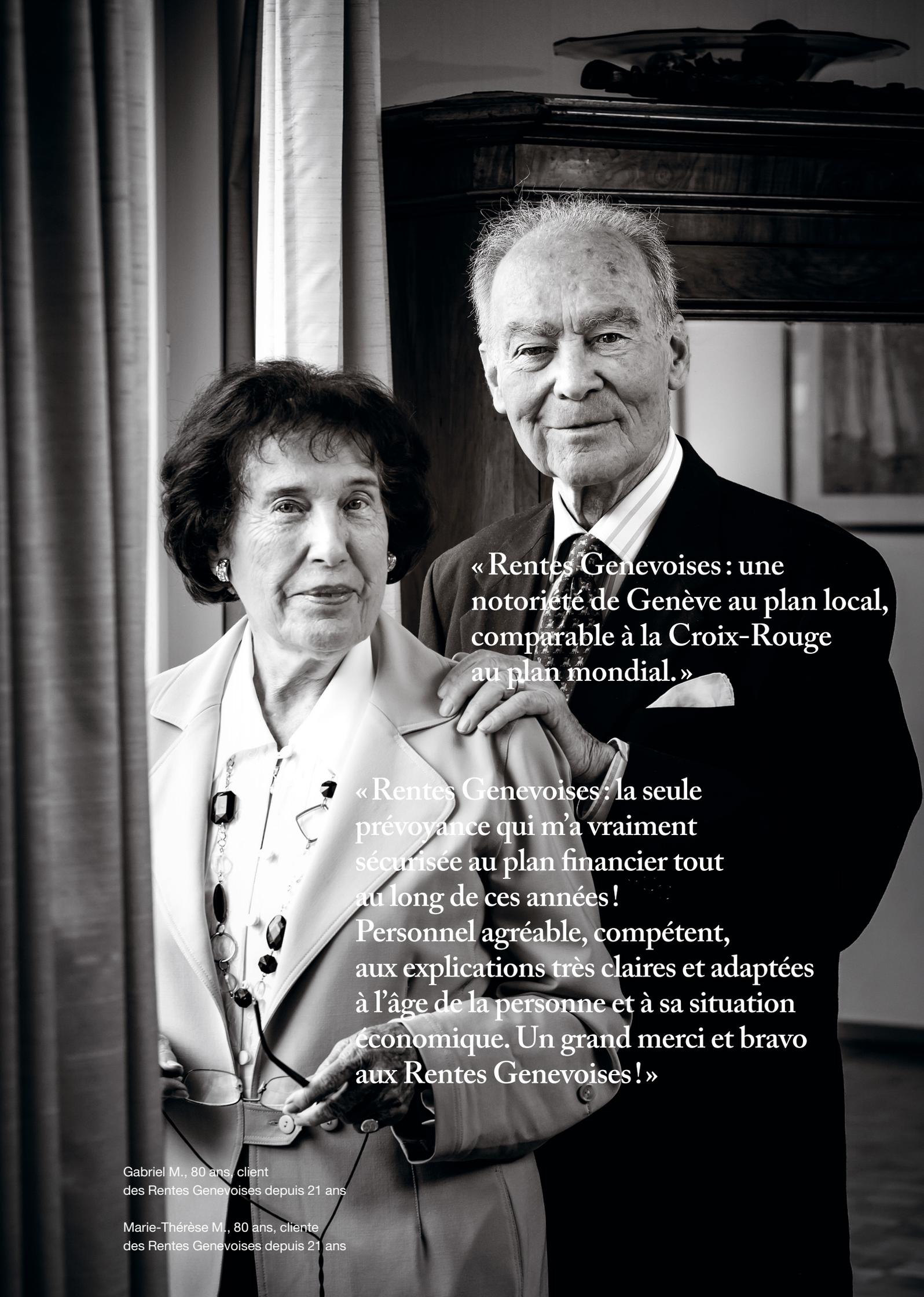
Les Rentes Genevoises offrent leur expérience de sécurisation du patrimoine institutionnel sous forme de réassurance des rentes. Celle-ci soulage définitivement les institutions de prévoyance du risque viager.

Elles se posent en véritable partenaire capable d'assurer la pérennité des rentes versées aux pensionnés. Elles garantissent en parallèle l'équilibre financier des institutions de prévoyance.

Les Rentes Genevoises assurent l'ensemble de la gestion financière et administrative des rentiers repris : relations avec les assurés, versement des prestations, établissement des attestations de rentes, rapport de gestion, expertises actuarielles, etc. Avec plus de 6100 assurés pensionnés en vie individuelle et collective et plus de 82 millions de francs de rentes versées cette année, les Rentes Genevoises bénéficient d'un effet de masse qui garantit une indispensable répartition des risques.

Ces dernières décennies, les Rentes Genevoises ont mis leur expérience au service des institutions de prévoyance en liquidation. Dans ces situations souvent complexes, elles ont repris les engagements des institutions vis-à-vis de leurs rentiers pour garantir la pérennité du versement des rentes. Une cinquantaine d'institutions de prévoyance ont fait confiance aux Rentes Genevoises pour la gestion de plusieurs milliers de rentiers, selon les conditions définies conjointement dans les contrats de reprise. L'activité de reprise de rentiers issus de caisses solvables en liquidation a été abandonnée.

Les Rentes Genevoises gèrent également les prestations de libre passage (PLP). Elles administrent les PLP qui leur sont versées, soit de manière transitoire (par exemple lors d'un changement d'emploi), soit de façon définitive en les transformant en rentes. Elles sont à même de proposer aux institutions de prévoyance des procédures standardisées et automatisées. Les démarches des assurés sont ainsi plus simples. Une PLP gérée par les Rentes Genevoises offre également à chacun la possibilité de bénéficier à l'échéance des produits et des prestations garantis par les Rentes Genevoises.



**« Rentes Genevoises : une notoriété de Genève au plan local, comparable à la Croix-Rouge au plan mondial. »**

**« Rentes Genevoises : la seule prévoyance qui m'a vraiment sécurisée au plan financier tout au long de ces années !  
Personnel agréable, compétent, aux explications très claires et adaptées à l'âge de la personne et à sa situation économique. Un grand merci et bravo aux Rentes Genevoises ! »**

Gabriel M., 80 ans, client  
des Rentes Genevoises depuis 21 ans

Marie-Thérèse M., 80 ans, cliente  
des Rentes Genevoises depuis 21 ans

## Proximité et relation clientèle

Les Rentes Genevoises sont présentes au centre-ville de Genève, à proximité des moyens de transport. Elles disposent d'un espace dédié aux clients, dans un cadre discret et professionnel conforme aux valeurs de l'Etablissement. C'est dans des conditions optimales de technologie et de confort (accès aux personnes à mobilité réduite, notamment) que les clients peuvent aujourd'hui évoquer la sécurisation de leur patrimoine ou leur prévoyance. L'Etablissement poursuit ses efforts pour offrir des conditions d'accueil toujours mieux adaptées aux besoins des clients les plus exigeants, tout en remplissant sa mission de promouvoir la prévoyance auprès d'un large public.

L'objectif de l'Etablissement est de « proposer une nouvelle expérience durable en matière de relations entre les Rentes Genevoises et leurs clients ». Plusieurs actions sont mises en place en continu pour :

- Augmenter la proximité avec le client
- Faciliter la relation tout au long de la vie du contrat en mettant à la disposition du client, sous une forme simple, les éléments essentiels de son contrat
- Accroître la disponibilité des services
- Offrir de nouvelles prestations orientées vers le conseil et l'information

Ce projet s'appuie, notamment, sur un système d'informations « état de l'art », une démarche commerciale segmentée en B2B et B2C avec de nouveaux processus, un service après-vente tout au long du processus, y compris l'acquisition, ainsi que des locaux repensés à la place du Molard.

Alors que le Parlement a mis sous toit la réforme « Prévoyance vieillesse 2020 », plusieurs études montrent qu'aujourd'hui encore, une large part de la population s'estime insuffisamment informée en matière de prévoyance. Si les enjeux liés à l'allongement de l'espérance de vie et à son financement sont connus, nombreux sont ceux qui ignorent comment se constituer une prévoyance suffisante pour la retraite. Face à ce constat, l'Etablissement met en place des actions d'information, notamment un projet novateur qui va intégrer une nouvelle manière de s'adresser à la population genevoise et de promouvoir toute forme de prévoyance.

## R & D et enrichissement du portefeuille de produits

L'activité de recherche et développement fait partie intégrante des axes stratégiques de développement de l'Etablissement. Elle allie la création de nouveaux produits à l'optimisation de ceux qui existent déjà.

Chaque projet d'évolution du portefeuille produit s'intègre dans un processus de recherche et développement. Chaque évolution proposée doit correspondre à la stratégie, répondre à une demande du marché, se positionner favorablement face à la concurrence, être rentable, ne pas comporter de risques non maîtrisés, etc. Dans ce domaine aussi, les valeurs de sécurité, contemporanéité, anticipation et pérennité ont un sens fort. Conformément à leur axe stratégique, les Rentes Genevoises bénéficient d'un outil de gestion du risque et de la performance. Cet outil permet une gestion prévisionnelle efficace et, par là, garantit les moyens financiers nécessaires au développement de l'Etablissement. Il se base sur des méthodes généralement appliquées dans l'assurance privée. Il permet d'analyser plus finement la sensibilité des produits existants ou des nouveaux produits aux risques qu'ils supportent. Il permet notamment de tester leur comportement en situation de stress. C'est grâce à ces approches qu'il est possible de mettre sur le marché des solutions qui tiennent leurs promesses.

Plusieurs de ces solutions sont en cours d'élaboration, afin de répondre à des besoins de prévoyance de plus en plus personnalisés et exigeants. Cependant, comprendre les besoins et anticiper leur évolution ne suffit pas. La réponse doit s'intégrer dans un cadre législatif qui souvent n'évolue pas aussi rapidement que les enjeux sur le terrain. Les Rentes Genevoises travaillent actuellement sur des problématiques aussi diverses que le financement des obsèques ou, en collaboration avec le Conseil d'Etat, sur la couverture de la dépendance liée au grand âge. C'est dans cette activité de recherche et développement que la valeur de « contemporanéité » trouve tout son sens : il s'agit de s'inspirer de l'époque et d'écouter les clients.

## Canaux de distribution

---

Les Rentes Genevoises utilisent deux canaux distincts pour distribuer leurs produits : d'une part, les conseillères et conseillers des Rentes Genevoises, d'autre part les courtiers.

Les premiers sont à même de proposer des solutions sur mesure, pour chaque situation. Ils bénéficient en permanence d'une formation sur les produits de l'Etablissement et sur le conseil en sécurisation de patrimoine. Ils ont par exemple réalisé la formation AFA et obtenu leur attestation Cicero, le système d'accréditation des compétences mis en place par l'ASA.

Les courtiers travaillent dans la même optique. Les Rentes Genevoises ont signé des conventions avec plus d'une centaine d'entre eux. Cette collaboration se fonde sur la stabilité. Primordiale, la création d'un lien de confiance assure un haut standard de qualité. Ces partenaires bénéficient d'investissements réguliers en matière d'information et de formation. Ils disposent d'un outil informatique moderne qui leur permet de réaliser des offres et des propositions indépendamment des heures d'ouverture des bureaux. Ils assurent ainsi un conseil avisé sur les prestations des Rentes Genevoises.

Aucun canal de distribution, aussi efficace soit-il, ne remplace la réputation d'une entreprise. Les Rentes Genevoises sont un acteur reconnu du marché de la vie individuelle et de celui de la vie collective à Genève.



« Un contrat qui tient toutes ses promesses depuis 48 ans, et encore pour de nombreuses années. »

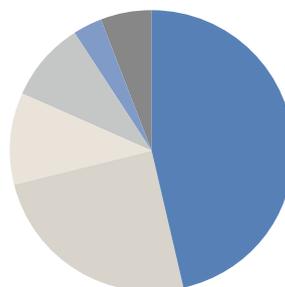
Olivier B., 49 ans, client  
des Rentes Genevoises depuis 48 ans

Le résultat net des placements s'élève à 63.2 millions de francs. La performance globale des placements s'inscrit à 3.4% contre 1.4% en 2015. Elle est supérieure d'environ 60% à celle qui était planifiée. Le résultat des placements dépasse le coût des engagements actuariels et permet une augmentation du degré de couverture à 112.8%. L'immobilier, les actions et les produits de taux ont permis d'atteindre ce bon résultat.

L'allocation est en ligne avec la Politique d'investissement et la Stratégie financière. Devant des taux d'intérêt suisses qui ne promettent pas un rendement nominal positif à l'échéance sur le temps long, l'Etablissement a continué à laisser s'écouler plusieurs de ses portefeuilles de titres à taux fixes. En matière d'investissements, les réflexions et les décisions se sont appuyées sur le principe de la diversification et sur une analyse de la valorisation relative des classes d'actifs. Une nouvelle solution a été mise en œuvre dans l'univers de la microfinance.

Le degré de couverture est l'indicateur le plus largement utilisé pour mesurer la santé financière dans le milieu de la prévoyance. Il s'améliore légèrement de 112.4% à 112.8%. Depuis 10 ans, ce ratio oscille autour de 111.9%. Le surplus de performance de 2016 permet d'améliorer le ratio entre la *Réserve de fluctuation de valeurs* et sa cible. De 2/3, celui-ci continue à se situer à un niveau acceptable.

### Allocation au 31 décembre 2016



- 46.4% Produits de taux
- 24.8% Immobilier
- 10.6% Actions
- 9.1% Liquidités et dépôts
- 3.3% Participations et *Private Equity*
- 5.8% Fonds de placements

## Principe de présentation des comptes

---

### Présentation comptable

Les comptes au 31 décembre 2016 des Rentes Genevoises sont établis et présentés conformément aux normes *Swiss GAAP RPC*.

Afin d'assurer une meilleure lisibilité et transparence des documents, les Rentes Genevoises se sont inspirées de la norme *Swiss GAAP RPC 26*, en substitution de la norme *Swiss GAAP RPC 3*, pour la présentation des comptes et de l'annexe aux comptes, en accord avec l'Autorité de surveillance.

Tous les chiffres sont présentés en francs suisses, sauf indication contraire, et sont arrondis au franc le plus proche, ce qui explique des écarts dans certains totaux.

### Modification des principes comptables et d'évaluation

Les principes comptables sont les mêmes que pour l'exercice 2015.

## Bilan

---

### Commentaire général

Le total du bilan atteint 1.95 milliard de francs, grâce au comportement des marchés financiers et à un encaissement de primes qui avoisine 219 millions de francs.

Le degré de couverture<sup>4</sup> a augmenté de 0.4 point et passe à 112.8 % fin 2016, contre 112.4 % un an plus tôt.

<sup>4</sup> Le degré de couverture désigne la couverture des engagements des Rentes Genevoises en cas de cessation d'activité.

## ACTIF

	Notes	Au 31.12.2016	Au 31.12.2015
<b>Placements</b>			
Disponible		43 401 525	87 384 746
Dépôts		131 798 000	16 350 000
Instruments de couverture de change	3	-	1 002 845
Obligations et assimilés		697 227 451	638 287 907
Actions et assimilés		205 325 614	160 613 343
Fonds de placements		52 943 312	52 456 705
Fonds alternatifs	4	58 115 385	105 806 113
Titres et parts dans des sociétés non cotées	5 à 7	64 217 215	65 696 922
Prêts à des collectivités publiques		135 186 101	125 207 351
Placements hypothécaires	66	65 490 129	75 573 092
Fonds de placements immobiliers		41 421 889	53 283 475
Immeubles de placements	8	440 051 000	430 237 000
<b>Total Placements</b>		<b>1 935 177 620</b>	<b>1 811 899 499</b>
<b>Comptes de régularisation actif</b>			
Intérêts courus	37	3 573 903	4 506 226
Impôt anticipé à récupérer	38	1 764 412	619 794
Autres actifs transitoires	39	1 330 851	1 494 873
<b>Total Comptes de régularisation actif</b>		<b>6 669 167</b>	<b>6 620 892</b>
<b>Actifs provenant de contrats d'assurance</b>		<b>3 194 673</b>	<b>3 136 753</b>
<b>Autres actifs</b>			
Autres créances	40	770 975	794 447
Immobilisations corporelles et incorporelles	41	399 974	502 024
<b>Total Autres actifs</b>		<b>1 170 949</b>	<b>1 296 471</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>1 946 212 409</b>	<b>1 822 953 614</b>

PASSIF

	Notes	Au 31.12.2016	Au 31.12.2015
<b>Dettes</b>			
Dettes à court terme sur l'activité Assurance		9 013 647	14 857 408
Autres dettes à court terme		605 296	412 507
Dépôt de la réassurance à long terme		57 873 313	57 763 816
<b>Total Dettes</b>		<b>67 492 256</b>	<b>73 033 732</b>
<b>Comptes de régularisation passif</b>	42	<b>3 569 622</b>	<b>2 609 474</b>
<b>Provisions non techniques</b>	43 à 45	<b>521 426</b>	<b>501 301</b>
<b>Capitaux de prévoyance et Provisions techniques</b>			
Capitaux de prévoyance assurés vie individuelle	47, 50	851 541 624	789 064 489
Capitaux de prévoyance assurés vie collective	48, 49, 51	790 809 511	746 265 724
<b>Total Capitaux de prévoyance</b>	46	<b>1 642 351 135</b>	<b>1 535 330 213</b>
Provision de longévité	52	17 428 428	17 123 826
Provision complément d'excédents	53	850 000	800 000
Provision bonus d'intérêts		-	-
Provision pour revalorisation des rentes	54	1 250 000	1 250 000
<b>Total Provisions techniques</b>		<b>19 528 428</b>	<b>19 173 826</b>
<b>Total Capitaux de prévoyance et Provisions techniques</b>		<b>1 661 879 563</b>	<b>1 554 504 039</b>
<b>Réserve de fluctuation de valeurs</b>	55	<b>196 464 000</b>	<b>176 968 000</b>
<b>Situation des Fonds</b>			
Fonds affectés		2 959 693	2 959 693
Fonds d'excédents	56	13 321 868	12 374 297
Excédent en début de période		3 078	2 804
Résultat de l'exercice		903	274
<b>Excédent en fin de période</b>		<b>16 285 542</b>	<b>15 337 068</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>1 946 212 409</b>	<b>1 822 953 614</b>

## Actif

Les actifs sont évalués à la valeur de marché à la date du bilan. Font exception à cette règle les *Fonds de placements*, les *Fonds alternatifs*, les *Titres et parts dans des sociétés non cotées*, les *Prêts à des collectivités publiques*, les *Placements hypothécaires* et les *Immeubles de placements*.

### Placements

Les titres sont évalués à leur valeur boursière à la date du bilan. Du fait du principe comptable adopté (valeur boursière), les plus ou moins-values qui en résultent sont comptabilisées séparément. Cela évite de les confondre avec les gains ou pertes sur les titres vendus en cours d'exercice, opérations qui génèrent un flux de trésorerie.

Font exception à cette règle : le *Disponible*, les *Dépôts*, les *Prêts à des collectivités publiques* et les *Placements hypothécaires*, qui figurent au bilan à leur valeur nominale.

Les *Fonds de placements* et les *Fonds alternatifs* sont évalués à leur valeur nette d'inventaire (VNI) à la date du bilan.

Les *Titres et parts dans des sociétés non cotées* sont constitués de *Private Equity* et de participations. Les participations sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition. Cependant, en cas de baisse de valeur, les corrections correspondantes sont prises en compte dans l'évaluation. Les *Private Equity* figurent à leur VNI à la date du bilan.

L'estimation des immeubles est basée sur une valeur DCF<sup>5</sup> (*Discounted Cash Flow*) en appliquant un taux d'actualisation indépendant, défini par le CIFI (Centre d'information et de formation immobilière SA).

Pour les immeubles qui n'ont pas été sujets à des dépenses d'investissement pour extension ou remplacement, les variations de valeur entre deux exercices sont directement enregistrées dans le *Résultat Immeubles de placements*.

Pour les immeubles qui ont été sujets à des dépenses d'investissement pour extension ou remplacement, l'ajustement à la valeur fournie par le CIFI s'opère en deux étapes :

1. Les dépenses d'investissement pour extension ou remplacement viennent automatiquement en augmentation de la valeur d'achat des immeubles, car elles améliorent l'intérêt économique de ces derniers.

2. L'adaptation à la valeur fournie par le CIFI s'effectue par la suite, par l'intermédiaire du *Résultat Immeubles de placements*.

### Monnaies étrangères

Les produits et les charges en monnaies étrangères sont convertis au taux de change du jour. Les actifs et les engagements en monnaies étrangères figurent au bilan au taux de change de fin d'année (cours du *global custody*). Les pertes ou bénéfices de change qui en résultent sont comptabilisés dans le *Compte de résultat*.

### Comptes de régularisation actif

Les *Comptes de régularisation actif* sont évalués en fonction du principe de la délimitation exacte des charges et produits sur l'exercice concerné.

### Actifs provenant de contrats d'assurance

Ce poste comprend les créances liées à l'activité assurance. Elles sont portées au bilan à la valeur nominale, déduction faite d'éventuelles corrections de valeurs spécifiques.

### Autres actifs

Les *Autres créances* figurent au bilan à la valeur nominale, déduction faite, le cas échéant, de corrections de valeurs spécifiques.

Les amortissements des *Immobilisations corporelles et incorporelles* tiennent compte de la durée de vie estimée de chaque catégorie d'immobilisation. Ils sont calculés de façon linéaire à partir des valeurs d'acquisition et du mois de comptabilisation.

<sup>5</sup> La valeur DCF peut être définie comme la valeur, à la date de l'évaluation, des encaissements et des décaissements futurs découlant de la possession du bien ou, plus techniquement, comme la valeur actualisée des *cash-flows* futurs.

## Passif

---

L'évaluation des passifs se fait à la valeur nominale à la date du bilan.

### Dettes

Les *Dettes à court terme sur l'activité Assurance* sont portées au bilan à leur valeur nominale. La comptabilisation implique l'enregistrement de factures correspondant à des livraisons de prestations réalisées à la date de clôture.

Les *Autres dettes à court terme* sont portées au bilan à leur valeur nominale. La comptabilisation implique l'enregistrement de factures correspondant à des livraisons de prestations réalisées à la date de clôture.

Selon les modalités du traité de réassurance de longévité, le montant des capitaux de prévoyance de réassurance reste en dépôt aux Rentes Genevoises (dépôt de réassurance) contre la rémunération du taux technique (taux moyen de 3.94 %) majoré d'un surintérêt de 0.5 % en faveur du réassureur.

### Comptes de régularisation passif

Les *Comptes de régularisation passif* sont évalués en fonction du principe de la délimitation exacte des charges et des produits sur l'exercice concerné.

### Provisions non techniques

Les provisions sont estimées sur la base des engagements connus à la date de clôture. Seuls les engagements probables liés à des obligations juridiques ou implicites dont l'origine est antérieure à la date de clôture sont comptabilisés.

### Capitaux de prévoyance assurés vie individuelle

#### *Capitaux de prévoyance rentiers*

Ils sont évalués en utilisant les bases techniques ERM/ERF 2002RG pour les polices conclues jusqu'au 31 décembre 2002 et selon les bases techniques ERM/F\_0105\_II pour les polices conclues à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2003, en appliquant :

- un taux technique de 3.25 % pour les polices conclues jusqu'au 30 avril 2003
- un taux technique de 3.00 % pour les polices conclues à partir du 1<sup>er</sup> mai 2003
- un taux technique de 2.75 % pour les polices conclues à partir du 1<sup>er</sup> février 2004
- un taux technique de 2.50 % pour les polices conclues à partir du 1<sup>er</sup> août 2010
- un taux technique de 2.25 % pour les polices conclues à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012
- un taux technique de 1.60 % pour les polices conclues à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013
- un taux technique de 1.40 % pour les polices conclues à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014
- un taux technique de 1.20 % pour les polices conclues à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2015
- un taux technique de 1.00 % pour les polices conclues à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016 (Rentes certaines) et à partir du 1<sup>er</sup> avril 2016 (3<sup>e</sup> pilier)
- un taux technique de 0.80 % pour les polices conclues à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2016
- un taux technique de 3.25 % pour les polices conclues en euros jusqu'au 31 décembre 2011
- un taux technique de 3.00 % pour les polices conclues en euros à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012
- un taux technique de 2.40 % pour les polices conclues en euros à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013
- un taux technique de 2.20 % pour les polices conclues en euros à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014
- un taux technique de 2.00 % pour les polices conclues en euros à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2015
- un taux technique de 1.80 % pour les polices conclues en euros à partir du 1<sup>er</sup> avril 2016
- un taux technique de 1.60 % pour les polices conclues en euros à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2016

### *Epargne constituée 3<sup>e</sup> pilier et Rentes certaines*

Ce montant correspond au cumul des soldes des comptes épargne au 31 décembre des polices de rentes différées de 3<sup>e</sup> pilier et de Rentes certaines pour les assurés vie individuelle.

### *Capitaux de prévoyance de réassurance*

Ce montant, en déduction dans les engagements à long terme, correspond pour l'essentiel aux capitaux de prévoyance liés à la convention de réassurance de longévité.

### **Capitaux de prévoyance assurés vie collective**

#### *Capitaux de prévoyance rentiers*

Ils sont calculés selon les bases techniques EVK 2000 pour les polices conclues jusqu'au 31 décembre 2002, selon les bases techniques LPP 2010 (2013) pour les polices conclues du 1<sup>er</sup> janvier 2003 au 31 décembre 2013, selon les bases techniques LPP 2010 (2014) pour les polices conclues du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014, selon les bases techniques LPP 2010 (2015) pour les polices conclues du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015 et selon les bases techniques LPP 2010 (2016) pour les polices conclues du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016 en appliquant :

- un taux technique de 3.75 % pour les polices conclues jusqu'au 31 décembre 2002
- un taux technique de 3.50 % pour les polices conclues à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2003
- un taux technique de 3.25 % pour les polices conclues à partir du 1<sup>er</sup> mai 2003
- un taux technique de 3.00 % pour les polices conclues à partir du 1<sup>er</sup> mars 2009
- un taux technique de 2.75 % pour les polices conclues à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012
- un taux technique de 1.75 % pour les polices conclues à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2012
- un taux technique de 1.50 % pour les polices conclues à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014
- un taux technique de 1.25 % pour les polices conclues à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2015
- un taux technique de 1.00 % pour les polices conclues à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016
- un taux technique de 0.80 % pour les polices conclues à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2016
- un taux technique de 3.50 % pour les polices conclues en euros jusqu'au 31 décembre 2011

- un taux technique de 3.25 % pour les polices conclues en euros à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012
- un taux technique de 2.25 % pour les polices conclues en euros à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013
- un taux technique de 2.00 % pour les polices conclues en euros à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2015
- un taux technique de 1.75 % pour les polices conclues en euros à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016
- un taux technique de 1.60 % pour les polices conclues en euros à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2016

### *Epargne constituée 2<sup>e</sup> pilier*

Ce montant correspond aux capitaux de prévoyance des rentes différées de retraite de 2<sup>e</sup> pilier au 31 décembre pour les assurés vie collective.

### *Epargne constituée PLP*

Ce montant correspond au cumul des soldes des comptes épargne des PLP au 31 décembre pour tous les assurés.

### *Capitaux de prévoyance de réassurance*

Ce montant, en déduction dans les engagements à long terme, correspond pour l'essentiel aux capitaux de prévoyance liés à la convention de réassurance de longévité.

### **Provisions techniques**

#### *Provision de longévité*

La *Provision de longévité* est prévue pour les futurs changements des bases techniques et/ou pour le financement du coût de la longévité à chaque exercice comptable.

#### *Provision complément d'excédents*

Le complément d'excédents est une forme de participation aux bénéfices des Rentes Genevoises. Il est versé en plus de la rente contractuelle. Il n'est pas garanti et dépend des résultats de l'Etablissement. Sur décision du Conseil d'administration, le montant global de distribution des compléments d'excédents est mis en provision chaque année.

#### *Provision bonus d'intérêts*

Le bonus d'intérêts représente une forme de participation aux bénéfices des Rentes Genevoises. Son taux s'ajoute au taux de rémunération des polices différées. Il n'est pas garanti et dépend des résultats de l'Etablissement. Sur décision du Conseil d'administration, le montant global de distribution du bonus d'intérêts est mis en provision chaque année.

### Provision pour revalorisation des rentes

La Loi concernant les Rentes Genevoises définit la base pour la revalorisation des rentes, soit :

#### Art.13 Revalorisation

- <sup>1</sup> Les années impaires, les prestations servies par les Rentes Genevoises à leurs assurés sont revalorisées, pour autant qu'elles aient été versées une année au moins.
- <sup>2</sup> La revalorisation accordée est fondée, sous réserve de l'alinéa 3 du présent article, sur la moyenne de l'augmentation de l'indice genevois des prix à la consommation enregistrée au cours des deux années précédentes.
- <sup>3</sup> L'importance de la revalorisation, déterminée par un calcul actuariel, dépend de la réserve de revalorisation existante.

Le Règlement d'exécution de la loi concernant les Rentes Genevoises apporte un complément concernant la revalorisation des rentes, soit :

#### Art. 9 Constitution des réserves techniques

- <sup>1</sup> Les réserves techniques visées à l'article 12, alinéa 2, de la loi sont calculées d'après les bases utilisées pour le calcul des primes.
- <sup>2</sup> Si, après constitution de la réserve mathématique, destinée à garantir le service des rentes, il subsiste un excédent d'exercice, celui-ci sera affecté sur proposition de la Direction générale et après décision du Conseil d'administration, selon les besoins d'équilibre de gestion à long terme des Rentes Genevoises.
- <sup>3</sup> Afin d'assurer la stabilité financière et l'équilibre de la structure du patrimoine des Rentes Genevoises, le Conseil d'administration peut constituer ou dissoudre les autres réserves, y compris la réserve de revalorisation des rentes.

#### Art. 9A Revalorisation des rentes

- <sup>1</sup> La réserve de revalorisation des rentes est alimentée ou dissoute selon les résultats des Rentes Genevoises. Le Conseil d'administration décide librement, à l'issue de chaque exercice annuel, du montant pouvant être attribué ou dissous de la réserve.
- <sup>2</sup> La réserve de revalorisation n'est constituée que pour les rentes libellées en francs suisses et dont la revalorisation n'a pas été exclue contractuellement.

#### Art. 9B Exclusion de la revalorisation ordinaire des rentes

- <sup>1</sup> Le Conseil d'administration est en droit de renoncer, pour une période déterminée ou indéterminée, à revaloriser les rentes découlant d'un contrat collectif, si celui-ci prévoit l'exclusion d'une telle revalorisation en raison du tarif d'assurance préférentiel concédé à sa conclusion.
- <sup>2</sup> Le Conseil d'administration est en droit de renoncer, pour une période déterminée ou indéterminée, à revaloriser les rentes découlant de contrats individuels, lorsque ceux-ci prévoient le paiement d'un complément d'excédents non garanti en lieu et place de cette revalorisation.
- <sup>3</sup> Le Conseil d'administration est en droit de renoncer, pour une période déterminée ou indéterminée, à revaloriser les rentes découlant de contrats libellés en devises étrangères.

### Réserve de fluctuation de valeurs

La *Réserve de fluctuation de valeurs* vise à couvrir les risques inhérents aux investissements de l'Etablissement, pour en assurer la solvabilité.

La valeur cible de la *Réserve de fluctuation de valeurs* est calculée sur la base de projections statistiques qui évaluent les moins-values potentielles sur les investissements dans des environnements financiers défavorables. Le calibrage des hypothèses est revu chaque année dans le cadre du *Business Plan* et dépend notamment :

- de l'allocation cible retenue pour les actifs
- de l'estimation du bilan utilisée comme point de départ du dernier *Business Plan*
- d'un horizon d'un an
- du risque attendu par classe d'actifs<sup>6</sup>
- d'un seuil de sécurité de 95 %. En contrepartie, aucun bénéfice de diversification n'est retenu dans le calcul de la réserve cible sur titres
- d'une contrainte de liquidité spécifique à l'Etablissement sur l'immobilier direct
- d'une agrégation des réserves cibles qui ne considère aucun bénéfice de diversification

La *Réserve de fluctuation de valeurs* est dotée ou utilisée par décision du Conseil d'administration sur proposition de la Direction. Le Comité des risques formule des recommandations à la Direction.

<sup>6</sup> Pour les hypothèques, les prêts et les obligations en CHF, l'approche par un taux de défaut a été retenue puisque ceux-ci sont en principe détenus jusqu'à maturité. Les disponibilités ne sont pas provisionnées. Les autres classes d'actifs, hors immobilier direct, sont provisionnées sur la base de leurs paramètres statistiques de risque.

## Fonds

---

Les Fonds sont constitués des *Fonds affectés*, du *Fonds d'excédents*, de l'*Excédent en début de période* et du *Résultat de l'exercice*.

Le *Fonds d'excédents* permet le lissage de la distribution des excédents aux assurés. Ce fonds est doté par utilisation du résultat. Le *Fonds d'excédents* alimente à son tour la *Provision complément d'excédents*, la *Provision bonus d'intérêts* et/ou la *Provision pour revalorisation des rentes*.

## Compte de résultat

---

### Commentaire général

Les *Produits Assurance*, soit globalement les primes encaissées, ont augmenté de 11.4 % à 219.5 millions de francs, contre 197.0 millions de francs en 2015. Cette hausse est due aux primes liées à la vie individuelle pour les primes uniques immédiates et pour les primes différées et aux primes liées à la vie collective pour les prestations de libre passage. Le seul segment en baisse concerne les primes liées à la vie collective pour les contrats de réassurance.

En 2016, le *Résultat net Placements* atteint 63.2 millions de francs, en hausse par rapport à 2015. Ce montant comprend le solde positif des *Immeubles de placements*, soit 20.8 millions de francs. La plus-value non réalisée pour ces derniers est de 3.0 millions de francs. La performance des placements s'établit à 3.4 % pour 2016, contre 1.4 % pour 2015. Le résultat obtenu permet de couvrir la totalité de la *Rémunération Capitaux de prévoyance* et des *Frais de fonctionnement*.

La variation des *Autres produits (charges)* est due à la régularisation de certains éléments concernant les années antérieures.

Les *Frais de fonctionnement* augmentent de 0.2 %, mais restent inférieurs de 13.4 % au budget accordé.

L'excédent de produits permet une dotation à la *Réserve de fluctuation de valeurs* et au *Fonds d'excédents*.

COMPTE DE RÉSULTAT

	Notes	2016	2015
<b>Produits Assurance</b>			
Primes vie individuelle		100 727 928	87 219 987
<b>Vie collective</b>			
Primes		7 699 708	15 587 931
Prestations d'entrée (PLP)		101 364 947	83 281 118
<b>46 Total des apports provenant des primes et des prestations d'entrée</b>		<b>209 792 584</b>	<b>186 089 036</b>
<b>Frais prélevés aux assurés</b>		<b>9 941 133</b>	<b>9 524 475</b>
<b>Autres produits liés à l'activité Assurance</b>	60	<b>(239 101)</b>	<b>1 402 064</b>
<b>Total Produits Assurance</b>		<b>219 494 615</b>	<b>197 015 576</b>
<b>Charges Assurance</b>			
<b>Prestations Assurance</b>			
<b>Rentes</b>			
Rentes vie individuelle		(46 740 372)	(42 794 268)
Rentes de vieillesse vie collective		(19 288 631)	(19 055 784)
Rentes de survivants vie collective		(5 883 264)	(5 916 647)
Rentes d'invalidité vie collective		(1 264 382)	(1 397 886)
Rentes enfants vie collective		(111 031)	(152 007)
Rentes PLP vie collective		(9 652 100)	(8 982 801)
<b>Total Rentes</b>		<b>(82 939 780)</b>	<b>(78 299 392)</b>
<b>Prestations en capital</b>			
Prestations en capital au décès et à l'invalidité vie individuelle	47, 50	(1 019 970)	(1 044 182)
Prestations en capital au décès et à l'invalidité vie collective	48	(30 171)	(24 681)
Prestations en capital vie individuelle suite rachat	47, 50	(5 823 699)	(4 181 690)
Prestations en capital vie collective suite rachat	48	(76 691)	-
<b>Total Prestations en capital</b>		<b>(6 950 531)</b>	<b>(5 250 552)</b>
<b>Prestations de sortie</b>			
Transferts de libre passage en cas de sortie (décès)		(1 014 298)	(1 064 412)
Transferts de libre passage en cas de sortie (rachat)		(44 637 804)	(46 685 855)
<b>Total Prestations de sortie</b>	49, 51	<b>(45 652 101)</b>	<b>(47 750 266)</b>
<b>Total Prestations Assurance</b>		<b>(135 542 412)</b>	<b>(131 300 211)</b>

	Notes	2016	2015
<b>Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance et Provisions techniques</b>			
Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance assurés vie individuelle		(47 648 574)	(40 237 430)
Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance assurés vie collective		(27 847 584)	(17 514 878)
Dissolution (constitution) Provisions techniques		(304 602)	(779 397)
<b>Total Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance et Provisions techniques</b>		<b>(75 800 760)</b>	<b>(58 531 704)</b>
<b>Autres charges directes liées à l'activité Assurance</b>	61	<b>(5 522 673)</b>	<b>315 771</b>
<b>Total Charges Assurance</b>		<b>(216 865 845)</b>	<b>(189 516 144)</b>
<b>Résultat net Réassurance</b>	62 à 64	<b>1 590 172</b>	<b>1 632 233</b>
<b>Résultat de l'activité Assurance (hors Rémunération Capitaux de prévoyance)</b>		<b>4 218 943</b>	<b>9 131 665</b>
<b>Rémunération Capitaux de prévoyance</b>			
Rémunération du capital épargne		(7 347 896)	(6 982 277)
Rémunération des prestations de libre passage		(9 032 712)	(9 108 340)
Intérêts techniques sur provisions mathématiques		(18 960 501)	(19 053 142)
Résultat part financière produits à base de fonds		(292 756)	(188 657)
<b>Total Rémunération Capitaux de prévoyance</b>		<b>(35 633 864)</b>	<b>(35 332 415)</b>
<b>Résultat net de l'activité Assurance</b>		<b>(31 414 922)</b>	<b>(26 200 751)</b>
<b>Placements</b>			
Résultat Disponible	16	342 566	(739 518)
Résultat Dépôts	17	(672)	58 608
Résultat Instruments de couverture de change	18	(504 113)	(572 763)
Résultat Obligations et assimilés	19 à 21	27 865 428	5 421 382
Résultat Actions et assimilés	22 à 24	8 395 197	2 034 050
Résultat Fonds de placements	25	469 188	(3 137 632)
Résultat Fonds alternatifs	26 à 28	(2 513 462)	227 902
Résultat Titres et parts dans des sociétés non cotées	29 à 31	(528 668)	(5 555 712)
Résultat Prêts à des collectivités publiques	32	3 112 653	3 341 613
Résultat Placements hypothécaires	33	1 129 292	891 471
Résultat Fonds de placements immobiliers	34	4 626 280	4 011 409
Résultat Immeubles de placements	35	20 849 514	18 017 692
<b>Résultat net Placements</b>		<b>63 243 204</b>	<b>23 998 502</b>

	Notes	2016	2015
<b>Rémunération Fonds affectés</b>		<b>(100 630)</b>	<b>(41 436)</b>
<b>Dissolution (constitution) Provisions non techniques</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Autres produits (charges)</b>			
Produits (charges) extraordinaires		28 028	76 170
Produits (charges) exercices antérieurs		(58 526)	37 941
<b>Total Autres produits (charges)</b>		<b>(30 498)</b>	<b>114 110</b>
<b>Frais de fonctionnement</b>			
Personnel		(5 521 556)	(5 512 442)
Honoraires du Conseil d'administration		(141 342)	(146 068)
Loyer & charges		(901 217)	(903 380)
Frais de bureau		(397 120)	(395 130)
Amortissements	41	(288 227)	(256 500)
Informatique		(531 820)	(651 692)
Honoraires		(129 370)	(89 237)
Communication externe		(1 155 722)	(1 161 373)
Gouvernance		(1 456 075)	(1 384 528)
<b>Total Frais de fonctionnement</b>	<b>57</b>	<b>(10 522 449)</b>	<b>(10 500 350)</b>
<b>Excédent (insuffisance) de produits avant dotation (utilisation) réserves</b>		<b>21 174 705</b>	<b>(12 629 924)</b>
(Attribution) dissolution Réserve de fluctuation de valeurs	55	(19 496 000)	12 608 000
(Attribution) dissolution Provision de longévité		-	-
<b>Résultat net à disposition pour la distribution des excédents</b>		<b>1 678 705</b>	<b>(21 924)</b>
Résultat Fonds affectés		22 198	22 198
Attribution Fonds d'excédents	56	(1 700 000)	-
<b>Solde reporté à nouveau</b>		<b>903</b>	<b>274</b>

### Assurés rentiers et assurés non rentiers

---

Les nombre de contrats des assurés rentiers<sup>7</sup> et des assurés non rentiers<sup>8</sup> se répartit comme suit :

<sup>7</sup> Un assuré rentier est un assuré qui perçoit des rentes de la part des Rentes Genevoises.

<sup>8</sup> Un assuré non rentier est un assuré qui détient une police d'assurance différée qui n'est pas encore arrivée à échéance.

---

	31.12.2016	31.12.2015
Contrats Rentiers vie individuelle	3 547	3 393
Contrats Rentiers vie collective (hors PLP)	1 548	1 605
Contrats Rentiers vie collective (PLP)	1 045	949
Contrats Non rentiers vie individuelle	4 012	3 588
Contrats Non rentiers vie collective (hors PLP)	116	121
Contrats Non rentiers vie collective (PLP)	5 804	5 336
<b>Total</b>	<b>16 072</b>	<b>14 992</b>

---

49

Le nombre de nouveaux contrats par catégorie est le suivant :

---

	2016	2015
Contrats Rentiers vie individuelle	111	108
Contrats Rentiers vie collective (hors PLP)	36	69
Contrats Rentiers vie collective (PLP)	57	57
Contrats Non rentiers vie individuelle	623	514
Contrats Non rentiers vie collective (hors PLP)	2	-
Contrats Non rentiers vie collective (PLP)	906	827
<b>Total</b>	<b>1 735</b>	<b>1 575</b>

---

## Nature de l'application du but

---

### Conditions pour être assuré aux Rentes Genevoises

Les personnes qui répondent à l'une des trois catégories ci-dessous peuvent conclure un contrat d'assurance auprès des Rentes Genevoises :

- Personnes habitant dans le canton de Genève
- Personnes travaillant dans le canton de Genève
- Personnes originaires de Genève

De même, les entreprises ayant leur siège dans le canton de Genève ou un lien économique avec celui-ci peuvent conclure un contrat d'assurance auprès de l'Etablissement.

### Principales catégories de produits

Les produits des Rentes Genevoises sont des prestations versées sous forme de rentes de vieillesse. La longévité est le principal risque assuré.

En ce qui concerne l'assurance vie individuelle, différentes variantes sont proposées :

- 3<sup>e</sup> pilier A ou B
- Rente viagère ou rente temporaire
- Rente avec ou sans restitution du solde du capital aux héritiers
- 1 ou 2 personnes assurées
- Rente versée immédiatement ou après un délai défini (différé)
- Epargne classique
- Rente certaine

Les assurances vie collective offrent deux solutions :

- Réassurance des rentiers des caisses de pension
- Polices de libre passage

### Financement, méthode de financement

Le financement des prestations des Rentes Genevoises est assuré par les primes versées par les assurés et le rendement de la fortune.

Les rentes servies sont garanties par l'Etat, selon l'article 3 de la Loi concernant les Rentes Genevoises.

**Couverture des risques/Règles techniques /  
Degré de couverture**

---

**Nature de la couverture des risques, réassurances**

Les Rentes Genevoises ont conclu le 1<sup>er</sup> janvier 1999 avec la société Gerling Global (aujourd'hui Scor) une convention de réassurance qui couvre le risque de longévité pour une partie des *Capitaux de prévoyance* des assurés rentiers.

Le principe de cette convention est le suivant : contre le paiement d'une prime unique, le réassureur rembourse le montant des rentes versées par les Rentes Genevoises au-delà d'un montant déterminé pour les rentiers ayant dépassé un âge fixé.

La convention a été résiliée au 31 décembre 2002, mais continue à couvrir les engagements pris jusqu'à cette date.

**Résultat de la dernière expertise actuarielle**

La dernière expertise actuarielle effectuée en mars 2017 pour les comptes bouclés au 31 décembre 2016 établit un degré de couverture de 112.8%.

51

**DEGRÉ DE COUVERTURE**

	<b>31.12.2016</b>	<b>31.12.2015</b>
Total de l'Actif	1 946 212 409	1 822 953 614
Dettes et Provisions non techniques	(71 583 305)	(76 144 507)
<b>Fortune à disposition pour couvrir les engagements réglementaires</b>	<b>1 874 629 105</b>	<b>1 746 809 107</b>
<b>Capitaux de prévoyance et Provisions techniques nécessaires</b>	<b>1 661 879 563</b>	<b>1 554 504 039</b>
<b>Degré de couverture</b> (Fortune à disposition par rapport aux capitaux engagés)	<b>112.8 %</b>	<b>112.4 %</b>

## 1.

### **Organisation de l'activité de placement, Politique d'investissement**

La gestion des actifs fait partie du *Domaine de prestations Investissements et engagements* qui englobe les *Domaines d'activités Gestion investissements, Gestion immobilière et Gestion de la congruence*. Trois commissions, émanant du Conseil d'administration, suivent la conduite des affaires. Leurs attributions sont fixées par des cahiers des charges spécifiques. Elles se réunissent aussi souvent que nécessaire.

Le Conseil d'administration valide, sur proposition de la Direction, la stratégie et le *Business Plan* à cinq ans.

52

La Commission de placement décide de l'allocation des actifs et des mesures temporaires d'assurance de portefeuille. Elle veille à la concordance des résultats et des objectifs. Elle choisit les principaux gérants et conseillers externes et préavise la Politique d'investissement pour le Conseil d'administration.

La Commission immobilière veille à la bonne application de la Politique immobilière.

La Commission de tarification et prestations préavise l'approbation des tarifs de l'Etablissement et les rapports de l'Actuaire conseil qui sont soumis à décision.

Le *Domaine de prestations Investissements et engagements* exécute les décisions du Conseil d'administration, de la Commission de placement, de la Commission immobilière et de la Commission de tarification et prestations. Il assure la coordination et le contrôle des entités tierces et gère les portefeuilles qui lui sont confiés.

Chaque catégorie de placement comprend les liquidités, les dépôts et les titres qui lui sont rattachés.

## 2.

## Présentation des placements par catégorie

	31.12.2016		31.12.2015	
<b>Disponible</b>	<b>43 401 525</b>	<b>2.23 %</b>	<b>87 384 746</b>	<b>4.79 %</b>
Disponible en francs suisses	42 996 575	2.21 %	76 010 516	4.17 %
Disponible en monnaies étrangères	404 949	0.02 %	11 374 231	0.62 %
<b>Dépôts</b>	<b>131 798 000</b>	<b>6.77 %</b>	<b>16 350 000</b>	<b>0.90 %</b>
Dépôts fiduciaires en francs suisses	131 798 000	6.77 %	16 350 000	0.90 %
Dépôts fiduciaires en monnaies étrangères	-	0.00 %	-	0.00 %
<b>Instruments de couverture de change</b>	<b>-</b>	<b>0.00 %</b>	<b>1 002 845</b>	<b>0.06 %</b>
<b>Obligations et assimilés</b>	<b>697 227 451</b>	<b>35.82 %</b>	<b>638 287 907</b>	<b>35.01 %</b>
Obligations et assimilés en francs suisses	657 217 594	33.77 %	611 910 797	33.57 %
Obligations et assimilés en monnaies étrangères	40 009 857	2.06 %	26 377 110	1.45 %
<b>Actions et assimilés</b>	<b>205 325 614</b>	<b>10.55 %</b>	<b>160 613 343</b>	<b>8.81 %</b>
Actions et assimilés en francs suisses	75 744 358	3.89 %	75 694 919	4.15 %
Actions et assimilés en monnaies étrangères	129 581 256	6.66 %	84 918 424	4.66 %
<b>Fonds de placements</b>	<b>52 943 312</b>	<b>2.72 %</b>	<b>52 456 705</b>	<b>2.88 %</b>
<b>Fonds alternatifs</b>	<b>58 115 385</b>	<b>2.99 %</b>	<b>105 806 113</b>	<b>5.80 %</b>
Assimilés actions	56 177 548	2.89 %	57 162 714	3.14 %
Assimilés obligations	1 937 837	0.10 %	48 643 398	2.67 %
<b>Titres et parts dans des sociétés non cotées</b>	<b>64 217 215</b>	<b>3.30 %</b>	<b>65 696 922</b>	<b>3.60 %</b>
<i>Private Equity</i>	58 068 886	2.98 %	59 468 412	3.26 %
Parts dans des sociétés non cotées	6 148 329	0.32 %	6 228 510	0.34 %
<b>Prêts à des collectivités publiques</b>	<b>135 186 101</b>	<b>6.95 %</b>	<b>125 207 351</b>	<b>6.87 %</b>
<b>Placements hypothécaires</b>	<b>65 490 129</b>	<b>3.37 %</b>	<b>75 573 092</b>	<b>4.15 %</b>
<b>Fonds de placements immobiliers</b>	<b>41 421 889</b>	<b>2.13 %</b>	<b>53 283 475</b>	<b>2.92 %</b>
<b>Immeubles de placements</b>	<b>440 051 000</b>	<b>22.61 %</b>	<b>430 237 000</b>	<b>23.60 %</b>
<b>Total Placements</b>	<b>1 935 177 620</b>	<b>99.43 %</b>	<b>1 811 899 499</b>	<b>99.39 %</b>
<b>Comptes de régularisation actif</b>	<b>6 669 167</b>	<b>0.34 %</b>	<b>6 620 892</b>	<b>0.36 %</b>
Intérêts courus	3 573 903	0.18 %	4 506 226	0.25 %
Impôt anticipé à récupérer	1 764 412	0.09 %	619 794	0.03 %
Autres actifs transitoires	1 330 851	0.07 %	1 494 873	0.08 %
<b>Actifs provenant de contrats d'assurance</b>	<b>3 194 673</b>	<b>0.16 %</b>	<b>3 136 753</b>	<b>0.17 %</b>
<b>Autres actifs</b>	<b>1 170 949</b>	<b>0.06 %</b>	<b>1 296 471</b>	<b>0.07 %</b>
Autres créances	770 975	0.04 %	794 447	0.04 %
Immobilisations corporelles et incorporelles	399 974	0.02 %	502 024	0.03 %
<b>Total au bilan</b>	<b>1 946 212 409</b>	<b>100.00 %</b>	<b>1 822 953 614</b>	<b>100.00 %</b>

## 3.

**Instruments de couverture de change**

Le programme de couverture de change concerne les parties libellées en dollars et en euros des produits de taux gérés en externe (obligations internationales et fonds alternatifs) et qui ne font pas l'objet d'une couverture intégrale du risque de change. L'objectif à long terme de cette stratégie est une gestion systématique et asymétrique du risque de change. Ce programme a été arrêté courant 2016 puisque les actifs couverts par celui-ci ont été vendus.

## 4.

**Fonds alternatifs**

Les investissements dans des fonds alternatifs se font par l'intermédiaire de fonds multi-gérants ou de portefeuilles multi-stratégies. L'objectif visé à long terme pour les fonds de type « produits de taux » est une performance proche des obligations à long terme assortie d'un potentiel de diversification important. L'objectif à long terme pour les fonds de type « produits d'actions » est une performance proche des actions à long terme également assortie d'un fort potentiel de diversification.

## 5.

**Titres et parts dans des sociétés non cotées**

	<b>31.12.2016</b>	<b>31.12.2015</b>
<i>Private Equity</i>	58 068 886	59 468 412
Parts dans des sociétés non cotées	6 148 329	6 228 510
<b>Titres et parts dans des sociétés non cotées</b>	<b>64 217 215</b>	<b>65 696 922</b>

**6.****Private Equity**

	<b>31.12.2016</b>	<b>31.12.2015</b>
Compte de liquidités	3 657	44 354
<b>Renaissance Technologie II</b>		
30 000 parts	667 800	1 744 200
<b>Renaissance Technologie III</b>		
45 557 parts en 2016	3 362 107	
44 230 parts en 2015		3 667 994
<b>Eclosion2 &amp; Cie SCPC</b>		
700 commandites	70 000	70 000
291 commandites	29 100	29 100
Investissement capital complémentaire	12 339 938	12 536 150
<b>DMC Fund Fcp Sif</b>		
12 578.44 parts en 2016	41 518 668	
12 578.42 parts en 2015		41 602 311
Instrument de couverture de change	77 616	(225 698)
<b>Total Private Equity</b>	<b>58 068 886</b>	<b>59 468 412</b>

## 7.

**Parts dans des sociétés non cotées**

	<b>31.12.2016</b>	<b>31.12.2015</b>
<hr/>		
<b>10.07 % Fondation Arc-en-Ciel</b>		
190 parts à CHF 10 000.–	2 326 000	2 326 000
<b>16.46 % Parts sociales Epona – Société coopérative mutuelle d'assurance générale des animaux</b>		
10 000 parts à CHF 50.–	505 000	505 000
<b>10.00 % Sonal SA</b>		
220 actions de valeur nominale de CHF 500.–	43 961	43 988
<b>5.19 % Yes FM SA (ex-Radio Lac SA)</b>		
249 actions de valeur nominale de CHF 125.–	27 400	27 554
<b>100 % Axiomtec Software SA</b>		
110 000 actions de valeur nominale de CHF 10.–	3 005 969	3 005 969
Prêts d'actionnaire	240 000	320 000
<b>Total Parts dans des sociétés non cotées</b>	<b>6 148 329</b>	<b>6 228 510</b>

### **Fondation Arc-en-Ciel**

La Fondation Arc-en-Ciel a pour but de réaliser une action commune afin de répondre aux besoins de logements et de locaux artisanaux, grâce à la mise en commun, par les adhérents, de fonds exclusivement destinés à la prévoyance sociale. La Fondation peut acquérir des terrains, construire des immeubles et acquérir des immeubles déjà construits.

Les Rentes Genevoises détiennent 10.07 % des parts de la Fondation Arc-en-Ciel. M. Yves Piccino, membre de la Direction des Rentes Genevoises, fait partie du Conseil de la Fondation Arc-en-Ciel, sans droit de signature.

### **Epona – Société coopérative mutuelle d'assurance générale des animaux**

La Société mutuelle d'assurance générale des animaux Epona a pour but l'assurance des pertes dues à la mortalité ou à l'invalidité d'animaux, et d'une manière générale l'exploitation des branches d'assurance, à l'exception de l'assurance directe sur la vie, admises par l'assemblée générale.

Les Rentes Genevoises détiennent 10 000 parts de la société Epona. M. Pierre Zumwald, Directeur général des Rentes Genevoises, est membre du Conseil d'administration, sans droit de signature.

### **Sonal SA**

La société Sonal SA a pour but les conseils et services professionnels dans le domaine de la publicité.

Les Rentes Genevoises détiennent, pour des raisons historiques, 10.0 % du capital de Sonal SA. Aucun membre du Conseil d'administration ni de la Direction des Rentes Genevoises n'est inscrit au Registre du commerce de cette société.

### **Yes FM SA (ex-Radio Lac SA)**

La société Yes FM SA a pour but l'organisation, la gestion, l'exploitation et la promotion d'une station émettrice ainsi que la diffusion de programmes radiophoniques.

Une modification de la raison sociale a été effectuée le 3 février 2015 (parution dans la FOSC du 6 février 2015). Yes FM SA remplace Radio Lac SA.

Les Rentes Genevoises détiennent, pour des raisons historiques, 5.19 % du capital de Yes FM SA. Aucun membre du Conseil d'administration ni de la Direction des Rentes Genevoises n'est inscrit au Registre du commerce de la société Yes FM SA.

### **Axiomtec Software SA**

La société Axiomtec Software SA a pour but le développement et l'entretien de produits logiciels complexes, la fourniture de services informatiques, le *project management* et l'intégration informatique.

Axiomtec Software SA a procédé à une augmentation ordinaire du capital-actions de CHF 1 million en date du 27 avril 2015.

Les Rentes Genevoises détiennent 100 % du capital d'Axiomtec Software SA. M. Pierre Zumwald, Directeur général des Rentes Genevoises, est Président du Conseil d'administration, avec signature collective à deux. M. Philippe Gaud, membre de la Direction des Rentes Genevoises, est membre du Conseil d'administration, avec signature collective à deux.

En 2014, un prêt d'actionnaire de CHF 300 000.– a été accordé à Axiomtec Software SA par les Rentes Genevoises. Ce prêt est rémunéré au taux de 3.0 % l'an et est amorti sur 5 ans, soit 20 % par année. Un prêt d'actionnaire complémentaire de CHF 100 000.– a été accordé aux mêmes conditions en 2014. L'amortissement contractuel a été versé par la société en 2016, soit un montant total de CHF 80 000.–.

## 8.

### Immeubles de placements

Lors de l'exercice 2016, 6.8 millions de francs ont été investis pour extension ou remplacement et portés en augmentation de la valeur d'achat des *Immeubles de placements*. Le solde de CHF 18 798.– a été porté à la charge de l'exercice 2016.

Le parc immobilier de l'Etablissement a été réévalué au 31 décembre 2016 à 440.1 millions de francs, selon la méthode DCF, dégageant un résultat non réalisé de 9.8 millions de francs. L'activation des travaux a été portée en déduction de ce montant. Au final, le résultat net non réalisé est de CHF 3.0 millions de francs.

58

	2016	2015
Valeur au bilan	440 051 000	430 237 000
Valeur de rendement (état locatif brut selon les taux de l'administration fiscale cantonale)	483 094 834	471 056 647
Dépenses d'investissement pour extension ou remplacement	6 789 798	8 297 672
Bénéfice de la gestion des immeubles	17 806 514	17 571 692
Résultat non réalisé sur évaluation DCF	3 043 000	446 000
Bénéfice de la gestion des immeubles		
En % de la valeur du bilan (hors résultat non réalisé) – méthode HPR	4.2 %	4.2 %
En % de la valeur du bilan (y compris résultat non réalisé) – méthode HPR	4.9 %	4.3 %
Valeur Immeubles de placements – méthode DCF	440 051 000	430 237 000
Valeur Immeubles de placements – méthode essentiellement hédoniste	543 591 000	546 094 000

	2016	2015
Cédules hypothécaires émises sur le parc immobilier en main des Rentes Genevoises et libres de tout gage	57 820 000	57 820 000
Cédules hypothécaires émises sur le parc immobilier consignées en faveur de la Direction du logement (HLM Aire et Europe)	24 300 000	24 300 000
Hypothèque légale sur immeuble Boisserette	1 605 000	1 605 000
Hypothèque légale sur immeuble Aire (HLM)	2 434 000	2 434 000
Hypothèque légale sur immeuble Europe (HLM)	2 468 000	2 468 000

**9.****Opérations de devises à terme Instruments  
de couverture de change**

	<b>31.12.2016</b>	<b>31.12.2015</b>
Volume des contrats augmentant l'engagement	-	33875664
Volume des contrats réduisant l'engagement	-	33441289

**10.****Opérations de devises à terme Obligations et assimilés**

	<b>31.12.2016</b>	<b>31.12.2015</b>
Volume des contrats augmentant l'engagement	350474473	330817500
Volume des contrats réduisant l'engagement	353414099	324499500

59

**11.****Opérations de devises à terme Fonds alternatifs**

	<b>31.12.2016</b>	<b>31.12.2015</b>
Volume des contrats augmentant l'engagement	53630002	56391660
Volume des contrats réduisant l'engagement	54079826	55314684

**12.****Opérations de devises à terme Titres  
et parts dans des sociétés non cotées**

	<b>31.12.2016</b>	<b>31.12.2015</b>
Volume des contrats augmentant l'engagement	10224000	10500368
Volume des contrats réduisant l'engagement	10146384	10726065

**13.****Opérations de devises à terme Capitaux de prévoyance**

	<b>31.12.2016</b>	<b>31.12.2015</b>
Volume des contrats augmentant l'engagement	40919840	-
Volume des contrats réduisant l'engagement	41038642	-

**14.****Engagements conditionnels dans des sociétés non cotées**

	<b>31.12.2016</b>	<b>31.12.2015</b>
Renaissance Technologie III	444 300	577 000
<b>Total Engagements conditionnels dans des sociétés non cotées</b>	<b>444 300</b>	<b>577 000</b>

**15.****Engagements devises à terme**

	<b>31.12.2016</b>	<b>31.12.2015</b>
Devises à terme Instruments de couverture de change	-	2 698 483
Devises à terme Obligations et assimilés	35 699 186	32 785 350
Devises à terme Fonds alternatifs	5 462 730	5 588 641
Devises à terme Titres et parts dans des sociétés non cotées	3 074 069	3 160 742
Devises à terme Capitaux de prévoyance	4 103 864	-
<b>Total Engagements devises à terme</b>	<b>48 339 849</b>	<b>44 233 216</b>

**16.****Résultat Disponible**

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Intérêts sur c/c bancaires	(117 528)	(21 632)
Intérêts divers	54 176	41 315
Produits (Frais financiers divers)	(220 606)	(178 955)
Différences de change (c/c et dépôts)	635 375	(571 498)
Frais bancaires sur c/c	(8 851)	(8 748)
<b>Résultat Disponible</b>	<b>342 566</b>	<b>(739 518)</b>

**17.****Résultat Dépôts**

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Intérêts sur dépôts à terme en francs suisses	(672)	58 608
<b>Résultat Dépôts</b>	<b>(672)</b>	<b>58 608</b>

**18.****Résultat Instruments de couverture de change**

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Résultat réalisé sur ventes	(159 917)	(465 300)
Différences de change réalisées	(276 798)	(2 443 113)
Résultat non réalisé sur évaluation boursière	-	(40 665)
Différences de change non réalisées	-	2 580 029
Intérêts sur les comptes de liquidités et dépôts	(2 128)	-
Frais bancaires & Commissions de gestion	(65 271)	(203 714)
<b>Résultat Instruments de couverture de change</b>	<b>(504 113)</b>	<b>(572 763)</b>

**19.****Résultat Obligations et assimilés**

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Résultat Obligations et assimilés en francs suisses	27 883 125	9 671 224
Résultat Obligations et assimilés en monnaies étrangères	(17 697)	(4 249 842)
<b>Résultat Obligations et assimilés</b>	<b>27 865 428</b>	<b>5 421 382</b>

**20.****Résultat Obligations et assimilés en francs suisses**

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Produits d'intérêts (Coupons)	11 602 250	11 407 452
Résultat réalisé sur ventes	4 628 960	144 458
Différences de change réalisées	(3 405 040)	(37 380 638)
Résultat non réalisé sur évaluation boursière	20 052 388	2 911 315
Différences de change non réalisées	(4 368 374)	33 527 737
Intérêts sur les comptes de liquidités et dépôts	(2 322)	-
Frais bancaires & Commissions de gestion	(624 737)	(939 099)
<b>Résultat Obligations et assimilés en francs suisses</b>	<b>27 883 125</b>	<b>9 671 224</b>

62

**21.****Résultat Obligations et assimilés en monnaies étrangères**

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Produits d'intérêts (Coupons)	303 502	1 128 612
Résultat réalisé sur ventes	(101 546)	(93 246)
Différences de change réalisées	(103 357)	(2 764 434)
Résultat non réalisé sur évaluation boursière	(15 000)	(1 181 742)
Différences de change non réalisées	-	(1 314 045)
Intérêts sur les comptes de liquidités et dépôts	(2 475)	-
Frais bancaires & Commissions de gestion	(98 820)	(24 987)
<b>Résultat Obligations et assimilés en monnaies étrangères</b>	<b>(17 697)</b>	<b>(4 249 842)</b>

**22.****Résultat Actions et assimilés**

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Résultat Actions et assimilés en francs suisses	(2 476 694)	2 746 781
Résultat Actions et assimilés en monnaies étrangères	10 871 891	(712 731)
<b>Résultat Actions et assimilés</b>	<b>8 395 197</b>	<b>2 034 050</b>

## 23.

**Résultat Actions et assimilés en francs suisses**

	2016	2015
Dividendes	1 716 678	2 375 459
Résultat réalisé sur ventes	2 720 171	2 920 284
Résultat non réalisé sur évaluation boursière	(6 530 534)	(2 165 861)
Intérêts sur les comptes de liquidités et dépôts	(635)	-
Frais bancaires & Commissions de gestion	(382 373)	(383 101)
<b>Résultat Actions et assimilés en francs suisses</b>	<b>2 476 694</b>	<b>2 746 781</b>

## 24.

**Résultat Actions et assimilés en monnaies étrangères**

	2016	2015
Dividendes	2 350 098	620 641
Résultat réalisé sur ventes	(43 741)	122 940
Différences de change réalisées	(121)	(97 275)
Résultat non réalisé sur évaluation boursière	8 797 996	(1 330 788)
Différences de change non réalisées	-	91 292
Intérêts sur les comptes de liquidités et dépôts	(265)	61
Frais bancaires & Commissions de gestion	(232 077)	(119 602)
<b>Résultat Actions et assimilés en monnaies étrangères</b>	<b>10 871 891</b>	<b>(712 731)</b>

## 25.

**Résultat Fonds de placements**

	2016	2015
Dividendes ou Intérêts	-	162 102
Résultat réalisé sur ventes	-	(347 899)
Résultat non réalisé sur évaluation boursière	489 011	(2 920 327)
Frais bancaires & Commissions de gestion	(19 822)	(31 509)
<b>Résultat Fonds de placements</b>	<b>469 188</b>	<b>(3 137 632)</b>

**26.****Résultat Fonds alternatifs**

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Résultat Fonds alternatifs assimilés actions	(1 536 924)	1 793 384
Résultat Fonds alternatifs assimilés obligations	(976 537)	(1 565 481)
<b>Résultat Fonds alternatifs</b>	<b>(2 513 462)</b>	<b>227 902</b>

**27.****Résultat Fonds alternatifs assimilés actions**

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Revenus encaissés	41 963	12 849
Résultat réalisé sur ventes	1 092 819	886 325
Différences de change réalisées	316 728	(7 803 048)
Résultat non réalisé sur évaluation boursière	(1 226 770)	2 079 453
Différences de change non réalisées	(1 521 769)	6 824 015
Intérêts sur les comptes de liquidités et dépôts	(824)	-
Frais bancaires & Commissions de gestion	(239 072)	(206 211)
<b>Résultat Fonds alternatifs assimilés actions</b>	<b>(1 536 924)</b>	<b>1 793 384</b>

**28.****Résultat Fonds alternatifs assimilés obligations**

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Résultat réalisé sur ventes	3 568 493	-
Différences de change réalisées	2 474 655	-
Résultat non réalisé sur évaluation boursière	(4 114 125)	(1 876 232)
Différences de change non réalisées	(2 899 461)	329 069
Intérêts sur les comptes de liquidités et dépôts	(307)	-
Frais bancaires & Commissions de gestion	(5 792)	(18 318)
<b>Résultat Fonds alternatifs assimilés obligations</b>	<b>(976 537)</b>	<b>(1 565 481)</b>

**29.****Résultat Titres et parts dans des sociétés non cotées**

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Résultat <i>Private Equity</i>	(809 161)	(5 846 696)
Résultat Parts dans des sociétés non cotées	280 493	290 983
<b>Résultat Titres et parts dans des sociétés non cotées</b>	<b>(528 668)</b>	<b>(5 555 712)</b>

**30.****Résultat *Private Equity***

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Revenus encaissés	-	1 541 409
Résultat réalisé sur ventes	1 706 255	(946 245)
Différences de change réalisées	(1 021 704)	(268 962)
Résultat non réalisé sur évaluation boursière	(3 269 671)	(2 538 501)
Différences de change non réalisées	1 778 144	(3 532 163)
Intérêts sur les comptes de liquidités et dépôts	(145)	-
Frais bancaires & Commissions de gestion	(2 041)	(102 235)
<b>Résultat <i>Private Equity</i></b>	<b>(809 161)</b>	<b>(5 846 696)</b>

65

**31.****Résultat Parts dans des sociétés non cotées**

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Revenus encaissés	280 673	293 073
Plus ou moins-value sur participations	(181)	(2 090)
<b>Résultat Parts dans des sociétés non cotées</b>	<b>280 493</b>	<b>290 983</b>

**32.****Résultat Prêts à des collectivités publiques**

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Produits d'intérêts	3 125 583	3 354 214
Frais bancaires	(12 930)	(12 601)
<b>Résultat Prêts à des collectivités publiques</b>	<b>3 112 653</b>	<b>3 341 613</b>

**33.****Résultat Placements hypothécaires**

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Produits d'intérêts	1 611 205	1 316 003
Frais de suivi et de procédures	(481 913)	(424 532)
<b>Résultat Placements hypothécaires</b>	<b>1 129 292</b>	<b>891 471</b>

**34.****Résultat Fonds de placements immobiliers**

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Revenus encaissés	1 430 186	1 939 519
Résultat réalisé sur ventes	2 243 634	(119 360)
Résultat non réalisé sur évaluation boursière	992 355	2 350 268
Différences de change non réalisées	(18 496)	(138 195)
Intérêts sur les comptes de liquidités et dépôts	(601)	-
Frais bancaires & Commissions de gestion	(20 798)	(20 823)
<b>Résultat Fonds de placements immobiliers</b>	<b>4 626 280</b>	<b>4 011 409</b>

**35.****Résultat Immeubles de placements**

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Loyers et produits divers	23 740 514	23 589 714
Gros travaux d'immeubles	(8 791)	(13 469)
Rénovation appartements	(10 006)	(11 203)
Entretien courant immeubles	(661 093)	(863 256)
Entretien courant appartements	(1 112 847)	(939 458)
Contrats d'entretien	(411 969)	(401 665)
Sinistres	(67 642)	(45 581)
Conciergerie & fournitures	(976 583)	(1 086 165)
Services industriels	(554 146)	(559 971)
Chaufferie	(57 174)	(89 762)
Frais divers	(135 776)	(83 795)
Assurances	(231 327)	(230 948)
Frais de contentieux	(99 053)	(114 739)
Honoraires de gestion	(910 733)	(898 072)
Impôts immobiliers complémentaires	(696 859)	(679 938)
<b>Résultat d'exploitation des Immeubles</b>	<b>17 806 514</b>	<b>17 571 692</b>
Plus-value non réalisée sur Immeubles	3 326 000	6 055 000
Moins-value non réalisée sur Immeubles	(283 000)	(5 609 000)
<b>Plus-value (moins-value) non réalisée sur Immeubles</b>	<b>3 043 000</b>	<b>446 000</b>
<b>Résultat Immeubles de placements</b>	<b>20 849 514</b>	<b>18 017 692</b>

**36.****Performance des placements**

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Somme de tous les placements au début de l'exercice	1 811 899 499	1 732 281 048
Somme de tous les placements à la fin de l'exercice	1 935 177 620	1 811 899 499
<b>Placements moyens</b>	<b>1 841 916 958</b>	<b>1 760 091 022</b>
<b>Résultat net Placements</b>	<b>63 243 204</b>	<b>23 998 502</b>
<b>Performance des placements</b>	<b>3.4 %</b>	<b>1.4 %</b>

**37.****Intérêts courus**

Ce poste comprend les intérêts courus à la date du bilan concernant les divers postes liés aux placements.

	<b>31.12.2016</b>	<b>31.12.2015</b>
Intérêts courus sur Prêts	3 380	4 507
Intérêts courus sur Dépôts	(857)	684
Intérêts courus sur Titres cotés	1 796 649	2 736 870
Intérêts courus sur Prêts à des collectivités publiques	1 774 731	1 764 165
<b>Total Intérêts courus</b>	<b>3 573 903</b>	<b>4 506 226</b>

68

**38.****Impôt anticipé à récupérer**

Ce poste comprend les impôts anticipés récupérables auprès de l'Administration fédérale des contributions.

	<b>31.12.2016</b>	<b>31.12.2015</b>
Impôt anticipé 2016	1 764 412	-
Impôt anticipé 2015	-	619 794
<b>Total Impôt anticipé à récupérer</b>	<b>1 764 412</b>	<b>619 794</b>

**39.****Autres actifs transitoires**

Ce poste comprend les charges payées d'avance, les produits à recevoir et les comptes ouverts pour la gestion des polices en déshérence à la date du bilan.

	<b>31.12.2016</b>	<b>31.12.2015</b>
Charges payées d'avance	174 459	280 018
Produits à recevoir	54 727	49 973
Comptes BCGe – Polices en déshérence	1 101 666	1 164 881
<b>Total Autres actifs transitoires</b>	<b>1 330 851</b>	<b>1 494 873</b>

69

**40.****Autres créances**

	<b>31.12.2016</b>	<b>31.12.2015</b>
Comptes courants régies immobilières	-	(86 244)
Loyers à recevoir	148 051	207 867
Autres créances	622 924	672 824
<b>Total Autres créances</b>	<b>770 975</b>	<b>794 447</b>

**41.****Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les amortissements tiennent compte de la durée de vie estimée de chaque catégorie d'immobilisation et sont calculés de façon linéaire à partir des valeurs d'acquisition et du mois de comptabilisation.

– Mobilier de bureau	5 ans
– Machines et matériel	5 ans
– Installations	5 ans
– Matériel informatique	3 ans
– Logiciels informatiques	3 ans

**70**

Les variations survenues au cours de l'exercice sous revue sont reportées dans le tableau des immobilisations ci-dessous.

	Mobilier de bureau	Machines et matériel	Installations	Matériel informatique	Logiciels informatiques	Total
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier 2016</b>	<b>109 671</b>	<b>34 876</b>	<b>46 782</b>	<b>222 238</b>	<b>88 457</b>	<b>502 024</b>
<b>Valeur brute d'acquisition</b>						
Situation au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	260 178	90 377	143 928	397 179	118 604	1 010 265
Entrées	50 813	15 778	-	70 670	48 916	186 177
Sorties ou mises à zéro par le fonds d'amortissement	(22 546)	(8 193)	(40 954)	(81 794)	(2 700)	(156 188)
<b>Situation au 31 décembre 2016</b>	<b>288 444</b>	<b>97 962</b>	<b>102 974</b>	<b>386 054</b>	<b>164 819</b>	<b>1 040 254</b>
<b>Amortissements cumulés</b>						
Situation au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	(150 507)	(55 501)	(97 146)	(174 940)	(30 147)	(508 241)
Amortissements ordinaires	(57 638)	(18 548)	(20 659)	(133 985)	(57 396)	(288 227)
Sorties ou mises à zéro par le fonds d'amortissement	22 546	8 193	40 954	81 794	2 700	156 188
<b>Situation au 31 décembre 2016</b>	<b>(185 599)</b>	<b>(65 856)</b>	<b>(76 851)</b>	<b>(227 131)</b>	<b>(84 843)</b>	<b>(640 281)</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2016</b>	<b>102 845</b>	<b>32 106</b>	<b>26 123</b>	<b>158 923</b>	<b>79 976</b>	<b>399 974</b>

	Mobilier de bureau	Machines et matériel	Installations	Matériel informatique	Logiciels informatiques	Total
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>153 540</b>	<b>46 837</b>	<b>62 249</b>	<b>156 919</b>	<b>33 524</b>	<b>453 069</b>
<b>Valeur brute d'acquisition</b>						
Situation au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	310 451	117 836	143 718	267 666	55 914	895 586
Entrées	11 827	8 123	12 916	186 494	86 095	305 455
Sorties ou mises à zéro par le fonds d'amortissement	(62 100)	(35 583)	(12 706)	(56 981)	(23 405)	(190 776)
<b>Situation au 31 décembre 2015</b>	<b>260 178</b>	<b>90 377</b>	<b>143 928</b>	<b>397 179</b>	<b>118 604</b>	<b>1 010 265</b>
<b>Amortissements cumulés</b>						
Situation au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	(156 911)	(70 999)	(81 469)	(110 747)	(22 390)	(442 517)
Amortissements ordinaires	(55 696)	(20 085)	(28 383)	(121 174)	(31 162)	(256 500)
Sorties ou mises à zéro par le fonds d'amortissement	62 100	35 583	12 706	56 981	23 405	190 776
<b>Situation au 31 décembre 2015</b>	<b>(150 507)</b>	<b>(55 501)</b>	<b>(97 146)</b>	<b>(174 940)</b>	<b>(30 147)</b>	<b>(508 241)</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2015</b>	<b>109 671</b>	<b>34 876</b>	<b>46 782</b>	<b>222 238</b>	<b>88 457</b>	<b>502 024</b>

71

## 42.

**Comptes de régularisation passif**

	31.12.2016	31.12.2015
Charges à payer	267 545	258 688
Produits reçus d'avance	157 848	22 965
Comptes Clients – Polices en déshérence	1 102 157	1 165 372
Contrats de change en cours	118 802	-
Provision commissions de gestion	217 605	273 435
Provision travaux immeubles	1 631 583	833 738
Provisions diverses immeubles	74 082	55 277
<b>Total Comptes de régularisation passif</b>	<b>3 569 622</b>	<b>2 609 474</b>

**43.****Total des Provisions**

	Provisions Assurance	Provisions Frais de fonctionnement	Total
Valeur comptable au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	84 797	465 225	550 022
Constitution	-	252 148	252 148
Utilisation	(38 872)	(261 997)	(300 869)
Dissolution	-	-	-
Contre-passation	-	-	-
<b>Valeur comptable au 31 décembre 2015</b>	<b>45 925</b>	<b>455 376</b>	<b>501 301</b>
Valeur comptable au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	45 925	455 376	501 301
Constitution	-	257 667	257 667
Utilisation	(10 078)	(227 464)	(237 542)
Dissolution	-	-	-
Contre-passation	-	-	-
<b>Valeur comptable au 31 décembre 2016</b>	<b>35 847</b>	<b>485 579</b>	<b>521 426</b>

72

**44.****Provisions Assurance**

	Contentieux	Impôts et taxes	Total
Valeur comptable au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	20 500	64 297	84 797
Constitution	-	-	-
Utilisation	-	(38 872)	(38 872)
Dissolution	-	-	-
Contre-passation	-	-	-
<b>Valeur comptable au 31 décembre 2015</b>	<b>20 500</b>	<b>25 425</b>	<b>45 925</b>
Valeur comptable au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	20 500	25 425	45 925
Constitution	-	-	-
Utilisation	-	(10 078)	(10 078)
Dissolution	-	-	-
Contre-passation	-	-	-
<b>Valeur comptable au 31 décembre 2016</b>	<b>20 500</b>	<b>15 347</b>	<b>35 847</b>

## 45.

## Provisions Frais de fonctionnement

	Personnel	Régularisation TVA	Total
Valeur comptable au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	315 225	150 000	465 225
Constitution	252 148	-	252 148
Utilisation	(261 997)	-	(261 997)
Dissolution	-	-	-
Contre-passation	-	-	-
<b>Valeur comptable au 31 décembre 2015</b>	<b>305 376</b>	<b>150 000</b>	<b>455 376</b>
Valeur comptable au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	305 376	150 000	455 376
Constitution	257 667	-	257 667
Utilisation	(227 464)	-	(227 464)
Dissolution	-	-	-
Contre-passation	-	-	-
<b>Valeur comptable au 31 décembre 2016</b>	<b>335 579</b>	<b>150 000</b>	<b>485 579</b>

73

## 46.

## Total Capitaux de prévoyance

	31.12.2016	31.12.2015
Capital de couverture pour les rentiers vie individuelle	560 492 528	519 528 707
Capital de couverture pour les rentiers vie collective (hors PLP)	274 525 608	283 114 134
Capital de couverture pour les rentiers vie collective (PLP)	157 351 202	145 958 295
Capital de couverture pour les assurés non rentiers vie individuelle	319 285 546	297 244 513
Capital de couverture pour les assurés non rentiers vie collective (PLP)	388 583 466	347 261 712
Réassurance assurés vie individuelle	(28 236 450)	(27 708 731)
Réassurance assurés vie collective	(29 650 766)	(30 068 416)
<b>Total Capitaux de prévoyance</b>	<b>1 642 351 135</b>	<b>1 535 330 213</b>

## 47.

**Capital de couverture pour les rentiers  
vie individuelle**

	2016	2015
Solde Capital de couverture au 1 <sup>er</sup> janvier	519 528 707	492 216 834
Différence de change Capital de couverture au 1 <sup>er</sup> janvier	(147 954)	(979 455)
Utilisation Provision complément d'excédents	702 430	615 675
Transformation Différées en Immédiates	43 203 000	29 227 000
Rentes versées	(47 442 801)	(43 409 943)
Prestations de sortie (rachats)	(173 630)	(84 812)
Prestations de sortie (décès)	(869 673)	(992 596)
Primes brutes encaissées	35 894 987	31 658 034
Frais prélevés	(2 997 965)	(2 731 680)
Intérêts techniques	12 790 600	12 549 475
(Gain) perte technique	4 830	1 460 172
<b>Total Capital de couverture pour les rentiers vie individuelle</b>	<b>560 492 528</b>	<b>519 528 707</b>

74

## 48.

**Capital de couverture pour les rentiers  
vie collective (hors PLP)**

	2016	2015
Solde Capital de couverture au 1 <sup>er</sup> janvier	283 114 134	288 401 288
Différence de change Capital de couverture au 1 <sup>er</sup> janvier	(275 835)	(1 591 834)
Rentes versées	(26 650 500)	(26 660 733)
Prestations de sortie (rachats)	(76 691)	-
Prestations de sortie (décès)	(30 171)	(24 681)
Primes brutes encaissées	8 159 310	16 802 971
Frais prélevés	(1 008 926)	(1 763 955)
Attribution Provision de longévité	304 602	779 397
Intérêts techniques	8 259 409	8 589 379
(Gain) perte technique	2 730 276	(1 417 698)
<b>Total Capital de couverture pour les rentiers vie collective (hors PLP)</b>	<b>274 525 608</b>	<b>283 114 134</b>

**49.****Capital de couverture pour les rentiers  
vie collective (PLP)**

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Solde Capital de couverture au 1 <sup>er</sup> janvier	145 958 295	133 561 147
Transformation Différées en Immédiates	17 467 000	16 360 000
Rentes versées	(9 652 100)	(8 982 801)
Prestations de sortie (rachats)	(72 229)	-
Prestations de sortie (décès)	(113 575)	(8 265)
Frais prélevés	(308 137)	(284 465)
Intérêts techniques	3 865 707	3 741 228
(Gain) perte technique	206 243	1 571 451
<b>Total Capital de couverture pour les rentiers vie collective (PLP)</b>	<b>157 351 202</b>	<b>145 958 295</b>

**75****50.****Capital de couverture pour les assurés  
non rentiers vie individuelle**

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Solde Capital de couverture au 1 <sup>er</sup> janvier	297 244 513	269 992 272
Différence de change Capital de couverture au 1 <sup>er</sup> janvier	(143 666)	(976 151)
Transformation Différées en Immédiates	(43 203 000)	(29 227 000)
Prestations de sortie (rachats)	(5 650 069)	(4 096 878)
Prestations de sortie (décès)	(150 297)	(51 586)
Primes brutes encaissées	68 459 316	58 608 603
Frais prélevés	(3 582 522)	(3 055 140)
Intérêts sur l'épargne	7 018 044	6 724 974
Résultat part financière produits à base de fonds	292 756	188 657
(Gain) perte technique	(999 529)	(863 237)
<b>Total Capital de couverture pour les assurés non rentiers vie individuelle</b>	<b>319 285 546</b>	<b>297 244 513</b>

**51.****Capital de couverture pour les assurés non rentiers vie collective (PLP)**

	2016	2015
Solde Capital de couverture au 1 <sup>er</sup> janvier	347 261 712	324 934 973
Transformation Différées en Immédiates	(17 467 000)	(16 360 000)
Prestations de sortie (rachats)	(44 565 575)	(46 685 855)
Prestations de sortie (décès)	(900 722)	(1 056 146)
Primes brutes encaissées	102 267 336	84 139 555
Frais prélevés	(902 388)	(858 437)
Intérêts sur l'épargne	4 889 691	5 094 387
(Gain) perte technique	(1 999 587)	(1 946 765)
<b>Total Capital de couverture pour les assurés non rentiers vie collective (PLP)</b>	<b>388 583 466</b>	<b>347 261 712</b>

76

**52.****Provision de longévité**

Pour l'année 2016, la *Provision de longévité* a été dotée par comptabilisation des frais de longévité prélevés aux assurés vie collective, soit un montant de CHF 304 602.-.

**53.****Provision complément d'excédents**

	2016	2015
Solde Provision au 1 <sup>er</sup> janvier	800 000	850 000
Utilisation pour les excédents de l'année	(702 430)	(615 675)
Attribution par transfert du Fonds d'excédents	752 430	565 675
<b>Total Provision complément d'excédents</b>	<b>850 000</b>	<b>800 000</b>

54.

**Provision pour revalorisation des rentes**

	2016	2015
Solde Provision au 1 <sup>er</sup> janvier	1 250 000	1 250 000
Utilisation pour la revalorisation	-	-
Attribution par transfert du Fonds d'excédents	-	-
<b>Total Provision pour revalorisation des rentes</b>	<b>1 250 000</b>	<b>1 250 000</b>

55.

**Réserve de fluctuation de valeurs**

	2016	2015
Solde Réserve au 1 <sup>er</sup> janvier	176 968 000	189 576 000
Attribution (dissolution) due au résultat	19 496 000	(12 608 000)
<b>Réserve de fluctuation de valeurs</b>	<b>196 464 000</b>	<b>176 968 000</b>
Valeur cible Réserve de fluctuation de valeurs	294 356 020	275 271 513
<b>Excédent (insuffisance) Réserve de fluctuation de valeurs</b>	<b>(97 892 020)</b>	<b>(98 303 513)</b>
<b>Pourcentage par rapport à la Réserve de fluctuation de valeurs cible</b>	<b>66.74 %</b>	<b>64.29 %</b>

**56.****Fonds d'excédents**

	2016	2015
Solde reporté	12 374 297	12 939 760
Rémunération	-	212
Dotation par utilisation du résultat	1 700 000	-
<b>Solde à disposition</b>	<b>14 074 297</b>	<b>12 939 972</b>
Attribution Provision pour revalorisation des rentes	-	-
Attribution Provision complément d'excédents	(752 430)	(565 675)
<b>Solde reporté Fonds d'excédents</b>	<b>13 321 868</b>	<b>12 374 297</b>

78

**57.****Frais de fonctionnement**

	2016	2015
Personnel	(5 521 556)	(5 512 442)
Conseil d'administration	(141 342)	(146 068)
Loyer & charges	(901 217)	(903 380)
Frais de bureau	(397 120)	(395 130)
Amortissements	(288 227)	(256 500)
Informatique	(531 820)	(651 692)
Honoraires	(129 370)	(89 237)
Communication externe	(1 155 722)	(1 161 373)
Gouvernance	(1 456 075)	(1 384 528)
<b>Total Frais de fonctionnement</b>	<b>(10 522 449)</b>	<b>(10 500 350)</b>

**58.****Impôts**

Selon l'art.1 al. 3 de la loi du 3 décembre 1992, les Rentes Genevoises sont exonérées d'impôts, à l'exception de l'impôt immobilier complémentaire.

**59.****Revenus d'assurance**

Les revenus d'assurance sont reconnus à la date d'effet du contrat.

**60.****Autres produits liés à l'activité Assurance**

	2016	2015
Gain (Perte) de transformation épargne vie individuelle	974 002	818 131
Gain (Perte) de transformation épargne vie individuelle euro	10 567	70 988
Gain (Perte) de transformation PLP	2 041 625	1 946 054
Gain (Perte) de longévité provisions mathématiques vie individuelle	(81 645)	(1 335 869)
Gain (Perte) de longévité provisions mathématiques vie individuelle euro	(65 443)	(107 180)
Gain (Perte) de longévité provisions mathématiques vie collective (hors PLP)	(2 766 235)	1 778 318
Gain (Perte) de longévité provisions mathématiques vie collective (hors PLP) euro	(16 302)	(269 695)
Gain (Perte) de longévité provisions mathématiques PLP	(335 671)	(1 498 683)
<b>Total Autres produits liés à l'activité Assurance</b>	<b>(239 101)</b>	<b>1 402 064</b>

79

**61.****Autres charges directes liées à l'activité Assurance**

	2016	2015
Intérêts du dépôt de la réassurance	(2 089 509)	(2 085 712)
Intérêts sur les comptes de dépôt des assurés	(32 645)	(36 360)
Intérêts sur les comptes courants vie collective	75	(599)
Frais bancaires sur prestations versées	(95 984)	(86 688)
Frais de dossiers	(100)	(100)
Commissions des courtiers	(2 894 141)	(2 093 017)
Geste commercial	(232)	(2 002)
Résultat de change non réalisé	(410 137)	4 620 248
<b>Total Autres charges directes liées à l'activité Assurance</b>	<b>(5 522 673)</b>	<b>315 771</b>

**62.****Résultat net Réassurance**

	2016	2015
Résultat Réassurance vie individuelle	316 658	522 854
Résultat Réassurance vie collective	1 273 514	1 109 379
<b>Résultat net Réassurance</b>	<b>1 590 172</b>	<b>1 632 233</b>

Le processus de réassurance est analogue à celui de l'assurance directe, à ceci près qu'il est de signe opposé. Ainsi, les prestations (*Rentes*), les attributions aux provisions techniques (*Constitution Capitaux de prévoyance*) et les pertes techniques du réassureur (*Résultat technique*) deviennent des produits, tandis que les primes (*Primes uniques*), les dissolutions de provisions techniques et les gains techniques du réassureur deviennent des charges.

Par ailleurs, le réassureur déposant ses réserves auprès de sa cédante (les Rentes Genevoises), les charges sont augmentées de l'intérêt à verser sur ce dépôt (*Intérêts techniques sur provisions mathématiques* et *Surintérêt*, les premiers correspondent à l'intérêt technique et le second à la

rémunération du réassureur) et de l'éventuelle augmentation du dépôt (*Augmentation Dépôt de la réassurance à long terme*). A l'inverse, les produits sont augmentés de l'éventuelle diminution du dépôt.

En principe, à moyen terme, la réassurance devrait constituer une légère charge: le prix à payer pour gagner en sécurité. En 2016, la vie individuelle et la vie collective sont bénéficiaires. Cela est dû au fait que le principal traité de réassurance, conclu le 1<sup>er</sup> janvier 1999 avec la société Gerling Global (aujourd'hui Scor), l'a été à des conditions particulièrement favorables pour les Rentes Genevoises. Ce traité n'est plus en vigueur pour les nouvelles affaires, mais déploie toujours ses effets pour celles conclues jusqu'au 31 décembre 2002.

80

**63.****Résultat Réassurance vie individuelle**

	2016	2015
Primes uniques	(403 969)	(377 586)
Rentes	1 331 961	1 168 065
Intérêts techniques sur provisions mathématiques	(1 009 689)	(981 378)
Surintérêt	(129 364)	(125 472)
Constitution (Dissolution) Capitaux de prévoyance	1 537 408	1 820 602
Diminution (Augmentation) Dépôt de la réassurance à long terme	(1 464 615)	(1 695 356)
Résultat technique	454 927	713 978
Correction résultat technique années antérieures	(8 904)	(65 653)
Correction c/c réassureur années antérieures	8 904	65 653
<b>Résultat Réassurance vie individuelle</b>	<b>316 658</b>	<b>522 854</b>

**64.****Résultat Réassurance vie collective**

	2016	2015
Primes uniques	(269 697)	(76 308)
Rentes	3 176 382	3 244 833
Intérêts techniques sur provisions mathématiques	(1 079 820)	(1 104 335)
Surintérêt	(135 129)	(138 198)
Constitution (Dissolution) Capitaux de prévoyance	661 597	287 721
Diminution (Augmentation) Dépôt de la réassurance à long terme	(2 540 401)	(2 556 432)
Résultat technique	1 460 581	1 452 097
Correction résultat technique années antérieures	(51 938)	(204 520)
Correction c/c réassureur années antérieures	51 938	204 520
<b>Résultat Réassurance vie collective</b>	<b>1 273 514</b>	<b>1 109 379</b>

**81****65.****Demandes de l'autorité de surveillance**

Néant.

**66.****Placements hypothécaires**

Les Rentes Genevoises ont en portefeuille, au 31 décembre 2016, des prêts pour un montant de 65.5 millions de francs dans des placements hypothécaires liés à la Fondation Hypotheka. Suite aux révélations concernant des malversations dans la société Hypotheka SA, un risque potentiel de perte a été identifié. Il est impossible d'évaluer ce risque de manière fiable. Toutefois, s'il devait se réaliser, la perte serait couverte par la *Réserve de fluctuation de valeurs*. Compte tenu de ce qui

précède et du niveau de cette réserve, aucune provision particulière n'a été constituée dans les comptes au 31 décembre 2016, conformément aux normes *Swiss GAAP RPC*. Par mesure de prudence et au vu des procédures et des négociations en cours avec les débiteurs, il a été décidé de reconnaître les revenus de ces placements à la date de réception des fonds uniquement et de ne pas tenir compte d'intérêts courus en fin d'année.

**67.****Evénements postérieurs à la date du bilan**

Néant.

## RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

---

*L'opinion d'audit ci-contre a été émise sur les états financiers complets signés par le Conseil d'administration. L'utilisation de cette opinion ne devrait pas être faite sans se référer à ces états financiers.*

*Les extraits des états financiers reproduits dans cette publication ont été adaptés par rapport aux originaux audités afin de permettre à la Direction de donner de plus amples informations/explications sur certains éléments figurant dans ces états financiers et ainsi les rendre accessibles au public.*

## Rapport de l'organe de révision au Conseil d'administration des Rentes Genevoises

---

En notre qualité d'organe de révision et conformément à notre mandat, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints des Rentes Genevoises – Assurance pour la vieillesse, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux *Swiss GAAP RPC* et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'expert agréé

Le Conseil d'administration désigne pour la vérification, en plus de l'organe de révision, un expert agréé. Ce dernier examine chaque année si les Rentes Genevoises – Assurance pour la vieillesse offrent la garantie qu'elles peuvent remplir leurs engagements et si les dispositions de nature actuarielle et relatives aux prestations et au financement sont conformes aux dispositions légales et réglementaires. Les provisions nécessaires à la couverture des risques actuariels sont validées sur la base du rapport de contrôle actuariel de l'expert agréé.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de se conformer aux règles d'éthique et de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle des Rentes Genevoises – Assurance pour la vieillesse au 31 décembre 2016 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date, conformément aux *Swiss GAAP RPC* et sont conformes à la Loi concernant les Rentes Genevoises – Assurance pour la vieillesse et au Règlement d'exécution de la loi concernant les Rentes Genevoises – Assurance pour la vieillesse.

BDO SA

**Nigel Le Masurier**  
Expert-réviseur agréé

**Didier Bridy**  
Expert-réviseur agréé

Genève, le 10 mars 2017

# IMPRESSUM

---

## Publication

---

Rapport annuel 2016, juin 2017

## Editeur

---

Rentes Genevoises

## Responsables de la publication

---

Bertrand Loze, secrétaire général  
et membre de la Direction  
Sébastien Ramseyer, responsable marketing  
et communication

## Graphisme

---

Essencedesign SA, 1006 Lausanne

## Texter

---

JB COMM, 1920 Martigny

## Photos

---

Alan Humerose

## Imprimerie

---

Atar Roto Presse SA, 1214 Vernier

## Tirage

---

1650 exemplaires

## Site internet

---

[www.rentesgenevoises.ch](http://www.rentesgenevoises.ch)



**RENTES GENEVOISES**  
Place du Molard 11  
Case postale 3013  
1211 Genève 3

T +41 22 817 17 17  
F +41 22 817 17 50

info@rentesgenevoises.ch  
www.rentesgenevoises.ch

